

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 15 sept. 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Les aveugles ne le voient pas

Il faudrait écrire presque un volume sur le péril de la domination du journal par les puissances d'argent pour répondre à l'*Evénement*; car si nos récents articles là-dessus n'ont pas eu l'heur de le satisfaire, ils paraissent avoir piqué sa curiosité au point qu'il y voit des allusions que nous nous sommes gardé de faire, et le veut d'autres détails, des précisions. (Voir son article, page 2, aujourd'hui.)

Nous ne prolongerons pas indéfiniment le débat. Mais nous ne pouvons laisser sans réponse l'*Evénement*, qui estime que nous nous tenons dans l'abstrait et le théorique lorsque nous parlons des relations de l'argent avec le journal. Nous lui avons cité le cas de la presse anglaise, l'avis d'autorités comme lord Hewart, sir Robert Donald, et même le directeur-administrateur d'un quotidien anglais de passage au Canada la semaine dernière. "Leur opinion vaut pour ce qui se passe dans leur pays... ils ne font pas la démonstration de leur proposition", dit l'*Evénement*. Ces hommes signalent une tendance contemporaine de la presse britannique, ils parlent d'expérience. Cela ne suffit pas à l'*Evénement*? Mais sir Robert Bruce, directeur du *Herald* de Glasgow et président du *British Institute of Journalists*, MM. Parker, ancien président de cette association de journalistes anglais, et St. John Ervine, autre publiciste anglais bien connu, ont tous trois (*Gazette*, 16 mars 1927) dénoncé aussi, ces mois-ci, la tendance au monopole de la presse britannique, les menées des hommes d'argent qui, associés à des politiciens anglais, veulent le réussir, y sont parvenus déjà dans une certaine mesure, "au détriment indéniable de l'intérêt public", a dit sir Robert Bruce, "et de la liberté de la presse". A ajouté M. Parker, dont tous les journalistes du Royaume-Uni présents à cette réunion ont approuvé la manière de voir. S'imaginent-ils que ces hommes pratiques ont parlé dans l'abstrait et qu'ils ont débattu avec sérieux dans une de leurs réunions un sujet sans aucun intérêt immédiat, — comme le ferait seul un vulgaire "journaliste-professeur" fêru d'abstraction et de théorie?

Parlons plutôt de la presse d'Amérique, puisque l'*Evénement* y tient.

L'argent a sa place dans tous les journaux qui la forment, certes, — "proposition irréfutable, comme la plupart de celles de M. de la Palice", dira l'*Evénement*—; mais n'y tient-il pas, avec les hommes d'argent, une place démesurée, trop souvent? Il ne s'agit pas ici que de la trentaine de quotidiens de Hearst, qui tirent chaque jour au delà de 2,500,000 exemplaires, ni de sa presse du dimanche qui en tire près de 5 millions, — syndicat de presse formidable dont notre confrère québécois veut nous faire croire que "l'influence est plutôt à la baisse", alors que l'ancien propriétaire du *New-York Post*, M. Oswald-Garrison Villard, écrit que "Hearst a fait un tort incalculable au journalisme en en abaissant le niveau et les préoccupations... car presque tous les journaux ont imité son exemple et suivi ses méthodes d'information"; il s'agit aussi des quotidiens d'un type à peu près uniforme publiés un peu partout dans les grandes villes et dont la tendance au commercialisme, pour toutes sortes de raisons, est de plus en plus marquée.

La trace de l'argent, de l'homme d'argent, de leur influence? Mais on l'y voit un peu partout. N'est-ce pas l'influence d'un puissant entrepreneur en théâtre et la pusillanimité d'un groupe d'hommes soucieux avant tout de grossir les recettes de leur quotidien qui ont forcé il y a peu d'années la *Tribune* de New-York à congédier son honnête critique théâtral, William Winter, coupable d'avoir dénoncé dans ses chroniques les obscénités que débitait cet entrepreneur en spectacles au public new-yorkais (*The Profession of Journalism*, Bleyer, page 224)? A Boston, il n'y a pas des années, n'a-t-on pas vu le *Herald* publier en nouvelles, à un dollar la ligne, de faux comptes rendus de la fameuse enquête sur les assurances-vie tenue à New-York, — méthode vénales de journalisme dénoncée en pleine enquête, avec preuves à l'appui, par M. Charles-E. Hughes lui-même (*Some Newspapers and Newspaper-Men*, Villard, page 97)? N'est-ce pas dans la même ville que, vers 1923, un quotidien fit métier d'extorquer \$400 à chaque personne dont il publiait la photographie dans son supplément illustré (même ouvrage, page 107)? N'est-ce pas le journal le plus riche et le plus répandu de Philadelphie, le *Public Ledger*, qui à maintes reprises a supprimé des nouvelles déplaisantes pour un de ses gros clients d'annonces, et même celles de son arrestation et de son suicide à la suite d'une affaire de corruption d'enfants (même ouvrage, page 166)?

Cela, dira peut-être notre contradicteur, ce sont des cas isolés. C'est à voir. Personne ne conteste plus guère, aux Etats-Unis, la commercialisation de la presse quotidienne, à la suite des méthodes qu'y ont introduites des entrepreneurs en journaux, s'ils n'ont pas tous le cynisme d'écrire, comme l'ont fait un jour M.M. McCormick et Patterson, propriétaires conjoints du *Greatest Newspaper in the World*, ainsi que s'appelle modestement la *Chicago Tribune*: "The Chicago Tribune is not a philanthropic institution. Nor it is a political institution. It is a commercial institution." Or à qui fera-t-on croire qu'une presse dont l'argent est le principal souci n'est pas un danger pour le public, et que les hommes qui ne pensent qu'à faire de l'argent ou à pousser leurs affaires, au moyen de ces journaux, ne constituent pas un péril pour toute la presse? Et si ce danger n'existe pas, s'il n'était pas réel, comment expliquerait-on qu'un propriétaire de journal tel que M. Daniels, ancien secrétaire de la marine dans le cabinet du président Woodrow Wilson, ait pu le signaler, en parler ouvertement, le dénoncer au premier congrès pan-américain des journalistes, à Washington, en 1926 (*Editor & Publisher*, 17 avril 1926)?

C'est à ce souci principal de faire de l'argent, de plus en plus d'argent, pour la satisfaction des entrepreneurs en journalisme et des hommes d'argent qui les dominent, que tant de journaux américains ont cédé à la tentation du journalisme, ont suivi le courant. Ils ne voulaient pas voir leurs abonnés et leurs lecteurs s'en aller vers les *tabloids*, de plus en plus osés dans les récits obscènes d'affaires de moeurs, ils les accompagnent dans cette voie, ils les y ont même devancés. N'a-t-on pas vu, par exemple, le *Times* de New-York, pourtant une des feuilles les moins sensationnelles des Etats-Unis, il y a dix ans, et dont l'*Evénement* a l'air de faire le prototype du journal respectable, verser à fond en ces dernières années dans le compte rendu suggestif, obscène et révoltant, des procès Stillman, Hall-Mills, Grey-Snyder, au point de leur donner plus d'espace que n'importe quel autre quotidien new-yorkais? Qu'avait-il besoin de cela, — sinon pour tenir ses lecteurs, pour garder, enfler même son tirage, pour payer enfin de plus beaux dividendes à son propriétaire, M. Ochs, l'un des plus riches entrepreneurs en journaux du pays voisin?

"Et chez nous?" dira l'*Evénement*. Chez nous?

Si la Presse, — ne parlons que de celle-là, — n'était la chose d'un ou de deux hommes d'affaires habitués à la traiter comme une de leurs maisons de rapport, et ses rédacteurs moins bien que leurs concierges, et qui mesurent son influence, sa rédaction, son information à la hauteur du tas de dollars qu'elle leur rapporte chaque année, croit-on qu'elle serait aussi veule, aussi hideusement obséquieuse, aussi complaisante qu'elle le fut, pour ne citer qu'un cas tout récent, envers les propriétaires de grands

cinémas qui la bourrent d'argent, lorsqu'ils exposèrent leur version sur les spectacles du dimanche, devant la commission Boyer, et aussi arrogante, aussi dédaigneuse, aussi fermée qu'elle le fut à l'autre groupe, qui ne pouvait lui apporter ni publicité, ni argent?

S'imaginent-ils que, si elle ne tenait tant à ses recettes d'abord et par-dessus tout, elle eût fait autour de l'affaire Delorme, du procès de la femme Gagnon, de vingt autres procès aux Assises, depuis ceux de Tom Nulty et de la femme Slater, tout le bruit qu'elle fit, malgré les lettres des archevêques de Montréal? Mais il ne fallait pas qu'elle se laissât devancer par la Patrie, prendre ses lecteurs par celle-ci, et qu'en fin d'année ses profits en fussent diminués!

Le péril de l'argent et de l'homme d'argent pour la presse? Il est comme le soleil. On ne le prouve pas: il éblouit.

Georges PELLETIER

L'actualité

M. Noulan Cauchon

et l'urbanisme

S'il est permis de conclure du particulier au général, on peut dire, après avoir causé avec M. Noulan Cauchon, que l'une des qualités des urbanistes c'est... l'urbanité. D'une simplicité charmante, M. Cauchon est un causeur abondant, pittoresque et, évidemment, rempli de son sujet. Lui parler d'urbanisme c'est comme tourner un robinet. Il n'y a plus dès lors qu'à écouter l'exposé clair, imagé, vivant, que vous fait avec une bonhomie délicate de bon géant le président de la Commission d'urbanisme d'Ottawa. Ce lui-ci vous confesse que l'urbanisme c'est sa marotte et que ce qu'il voudrait réussir c'est, conclure les gens que ce n'est pas la science ardue ni rebattue, mais affaire d'ordre et de sens commun.

M. Cauchon ne faisait que passer à Montréal, hier, il reprenait le train le soir même pour Chicoutimi. On doit exécuter sous peu dans le port de cette ville des travaux importants et il faut le dire à l'honneur des citoyens de cette municipalité en plein développement, on y peut procéder avec ordre, avec précaution et on ne craint pas avant de se lancer dans de coûteuses entreprises de demander — et sûrement, de suivre — les conseils des gens versés dans les problèmes de circulation qui deviennent de plus en plus importants à raison de l'accroissement du roulage automobile.

D'après ce que l'on peut prévoir les travaux du port de Chicoutimi seront intéressants et ils auront, bien débute, ce qui n'est pas sans importance car il est possible que sous peu, ce port soit l'un des plus fréquentés du Canada.

Dans les usines bien administrées, on trouve d'ordinaire cette inscription: "Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place". C'est l'essence même de l'urbanisme, d'après M. Cauchon. La distribution des diverses espèces de construction s'appelle, dans cette science, le zonage. (Nos lecteurs savent si, à temps et à contretemps, nous y avons insisté). Le zonage consiste à déterminer certains quartiers, certains arrondissements où il n'y aura que des usines ou des commerces ou des établissements de milices particulières, ou, plutôt, des zones où seront prohibées telles ou telles constructions spécifiquement déterminées, cependant que les autres y restent permises.

C'est, dans l'opinion de M. Cauchon, le premier pas que toute municipalité doit faire en urbanisme. C'est l'introduction de l'ordre où régnait jusque là le chaos, avec de très désastreuses conséquences. L'évaluation de la propriété foncière, à Montréal, atteint le milliard. Sur cette somme énorme, on peut dire, selon M. Cauchon, qu'environ deux cent cinquante millions sont des valeurs flottantes qui peuvent être abolies par une modification du genre de construction ou de son quartier. Nous avons de cela des quotidiens exemples. Un beau quartier en peu de temps, par l'introduction de trois ou quatre garages ou de deux ou trois usines salissantes, devient comme lépreux. Or le fait, on le déserte. Il se peut qu'il acquière, dans la suite, étant commercialisé, une valeur nouvelle, mais pendant la période de transformation, c'est la ruine pour les propriétaires actuels dont les maisons ne se louent plus et, parlant, ne se vendent plus.

Le zonage empêche cela. Quand il est établi, on sait que dans telle ou telle localité, pour une considération, telle ou telle construction n'est pas permise. Il ne s'agit plus simplement pour autoriser cette construction d'amener un bout de règlement régissant telle ou telle rue comme à l'heure actuelle, mais de bouleverser toute une zone, toute une localité, ce qui équivaut à une petite révolution. De plus, le zonage fait ordinairement partie de la charte des villes, de sorte qu'il n'y peut être attenté que par une loi sanctionnée par la Législature.

M. Cauchon, qui s'est donné la peine d'étudier les lois concernant l'aménagement des villes dans la province de Québec, arrive aux mêmes conclusions que Me Honoré Parent, du contentieux municipal, avec qui nous eûmes naguère une amicale polémique. On trouve dans nos lois tous les éléments constitutifs d'un excellent code d'urbanisme, tous les pouvoirs souhaitables. Il n'est que de les exercer. Mais pour les exercer, il faut évidemment les connaître et pour les connaître il faut les repérer à travers les fouillis des statuts. Pourquoi donc, à Québec, ne se donnerait-on pas la peine de codifier ces miettes, ces fragments de législation urbaniste? Pourquoi ne les justifierait-on pas, n'en ferait-on pas une mosaïque harmonieuse et claire? De la sorte, chacun pourrait s'y reconnaître. Les municipalités,

animées de bonne volonté pourraient savoir les droits dont elles jouissent; et, ensuite, contre les autres, contre celles qui ne veulent pas exercer ces droits mais croupir dans le désordre ne serait-il pas possible d'arriver à la coercition, à imposer au moins un minimum d'ordre et de bon sens, puisque, encore une fois l'urbanisme n'est que l'ordre et le bon sens appliqués à l'aménagement de la cité.

Ce n'est que l'ordre et le bon sens appliqués non pas seulement à l'embellissement des villes, ce qui n'est qu'un aspect, le dernier en importance, de l'urbanisme, mais à la conservation de la santé morale comme physique, et au maintien des valeurs économiques.

Le problème a donc comme on le voit trois faces: un aspect moral, un aspect à la fois économique et hygiénique et un aspect esthétique. C'est de l'harmonieuse coordination de ces trois facteurs que procède l'urbanisme.

Appliquons cette règle à l'un des phénomènes modernes que condamnent tous les hygiénistes de bon sens: le gratte-ciel est un monstre. Il peut être beau en soi. On a osé proposer à son usage le terme poème de pierre que l'on a employé pour les cathédrales gothiques. Pour notre part nous n'en connaissons pas qui évoquent l'idée d'un poème, à Montréal, à moins que ce ne soit d'un poème aux vers boiteux.

Mais admettons qu'il peut être beau en soi, il faut le juger dans son milieu, en fonction des règles que nous venons d'énoncer.

Vous seriez curieux de savoir comment l'on peut démontrer qu'il est condamnable au point de vue moral. Et pourtant rien n'est plus facile. Il est une manifestation d'un égoïsme outrancier. Il écrase les petits de son insolence et il les ruine en attirant vers lui les locataires. Ce n'est rien encore: il entasse une population parfois de plusieurs mille êtres dans un espace qui devrait être occupé par quelques-uns. Donc, congestion. Ces milliers d'êtres se jettent sur les tramways, sur les autobus, sur leurs automobiles privés à l'heure de la sortie des bureaux. L'engorgement de la circulation retarde les tramways, retarde le fonctionnement des véhicules de tout genre et par conséquent oblige les gens à habiter moins loin de leur travail, plus près de ce foyer de poussière, de saleté, de bruit, d'enferme, qu'est la grande ville. Voilà une partie seulement de l'aspect moral.

L'exposer tout entier, en une fois, nous entraînerait à trop de longueur et notre article ressemblerait au gratte-ciel!

L. D.

Bloc - notes

Arthur Loth

Le courrier de ce matin nous apporte la nouvelle de la mort d'Arthur Loth.

Arthur Loth devait avoir au delà de quatre-vingts ans, car il y a soixante ans déjà qu'il entra, aux côtés de Louis Veilliot, dans l'*Univers* réorganisé.

On sait que l'*Univers* dut disparaître pour avoir publié un grave document pontifical. Plusieurs années plus tard, Louis Veilliot obtint la permission de reprendre la publication de son journal. Il y amena avec ses anciens collaborateurs deux jeunes gens qui devaient être pendant des années ses fidèles aides: Arthur Loth et Auguste Roussel. De 1867 à 1893, la vie de ces deux hommes se confondit avec celle de l'*Univers*. On se rappellera qu'après une divergence d'opinion — qui laissait, cela va de soi, intacte la communauté de croyances et de dévouement — entraîna dans la rédaction de l'*Univers* une douloureuse rupture. Roussel et Arthur Loth fondèrent ensemble la *Vérité*. Les deux journaux plus tard se fusionnèrent et Loth devint rédacteur en chef de l'*Univers*, qui réabsorbait ainsi la *Vérité*.

Arthur Loth fut un chrétien ardent et un journaliste fort remarquable. Comme tous les collaborateurs de Louis Veilliot, sa réputation a peut-être un peu souffert de l'éclatante renommée et du grand prestige de l'illustre écrivain, elle en a été un peu masquée. Mais il faut incliner avec un respect particulier devant les modestes qui ont ainsi sacrifié à la cause commune tout amour-propre personnel.

Loth, du reste, a eu le temps d'édifier, en marge de sa carrière de journaliste, une oeuvre scientifique et artistique d'une valeur considérable. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Mais nous voulions tout de suite marquer l'hommage que mérite le grand homme de bien, le maître journaliste, qui vient de disparaître.

UN CAS ENTRE MILLE

Les ennuis que vous pouvez vous éviter et les services que vous pouvez nous rendre

L'incident est d'hier. Il s'est vraisemblablement reproduit un peu partout, depuis quelques années, à des centaines et à des milliers d'exemplaires.

Deux amis se rencontrent, tous deux grands amis et vieux lecteurs du Devoir. — Je joue de malchance, s'exclame l'un d'eux. Je viens de réclamer le Devoir à tel endroit et à tel autre, impossible de l'avoir. Tous vendus, me répondent les dépositaires...

Situation ennuyeuse, mais à laquelle il eût été bien facile de remédier.

Que notre ami, que tous ceux qui se trouvent dans le même cas prennent simplement le soin de retenir d'avance, et pour tous les jours, chez un dépositaire de leur choix, leur numéro du Devoir.

Ils y gagneront de ne jamais manquer leur journal, de n'être point obligés de le réclamer, peut-être inutilement, un peu partout.

Et nous y gagnerons d'avoir chez le dépositaire une vente ferme.

Ce sera tout profit pour tout le monde — y compris le dépositaire.

N. B. — On est prié de faire tenir au Chef du Service du tirage, au Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (téléphone: Main 7460), toutes les suggestions que l'on croit utiles à l'expansion du journal et de ses divers services: librairie, imprimerie, etc.

Politique fédérale

Après l'élection de Huron-Nord

Le morcellement de l'élément progressiste — La leçon de l'élection

La défaite du candidat libéral dans Huron-Nord n'est pas surprenante, ni honteuse. Dans un comté où le gouvernement n'avait recueilli qu'un petit nombre de votes en 1921, où ses électeurs unis à ceux des progressistes étaient à peine plus nombreux que les électeurs conservateurs en 1925 et en 1926, il avait entrepris de se tailler une majorité bien à lui. Et il a presque réussi. Les progressistes ont perdu, à eux seuls, un peu plus que trois mille voix; les conservateurs en ont perdu plus que mille. Encore un autre effort, et les ministres ontariens revenaient victorieux après s'être formé une armée aux dépens de leurs adversaires.

Ce résultat, en lui-même, est déjà considérable. Et il a fallu, pour l'obtenir, que M. Malcolm, ministre du commerce, prit en main l'organisation, que M. Elliott, M. Euler, M. Mackenzie King, M. Cannon se transportassent sur les lieux; que M. Robb, ministre des finances, vienne à la rescousse le dernier jour de la bataille, et que M. Drury, ancien premier ministre de l'Ontario, et d'autres orateurs en vue se fissent entendre à tour de rôle.

Tous ces orateurs et partisans du cabinet avaient, sans aucun doute, de nombreux atouts dans leur jeu. Ils parlaient au nom d'un gouvernement au pouvoir pour trois bonnes années encore; ils pouvaient orner leur discours de considérations alléchantes sur les bienfaits de réductions de taxes; et le parti qui leur faisait la lutte la plus rude et la plus difficile n'avait pas de chef et il se cherchait un nouveau programme et une tête.

Les conservateurs, de leur côté, avaient à livrer un combat facile. A deux reprises, en 1925 et en 1926, ils avaient prouvé que leurs seules forces balançaient dans ce comté de Huron-Nord les forces libérales et progressistes réunies. Une fois

La "Motorcade"

On fait beaucoup de bruit autour de la Motorcade, cette excursion d'automobilistes qui a traversé le continent de la Nouvelle-Orléans à Québec.

L'occasion est bonne de faire observer que le grand développement des moyens de transport que constitue l'automobilisme, s'il offre de clairs inconvénients, peut être un puissant moyen de rétablir ou d'intensifier les relations entre les divers groupes français d'Amérique. Déjà, en fait, il a beaucoup multiplié les relations entre Canadiens français et Franco-Américains.

Il y a là un facteur dont il importe de tenir compte quand on discute l'avenir de ces groupes et leurs relations possibles.

Pour mémoire

Ni le Canada ni le Soleil ne paraissent avoir encore répondu à l'invitation que nous leur avons faite de dire quand et comment le gouvernement provincial a répondu aux plaintes relatives à la violation du repos dominical formulées ces dernières semaines par M.M. les chanoines Boulay et Harbour, M. l'abbé Laforce et notre confrère le Droit; ils ne nous ont pas davantage dit quels moyens l'on a pris pour remédier aux abus dont M. Tasche, leur lui-même constatait l'existence dans un communiqué d'avril dernier.

Une réponse précise et claire serait plus convaincante qu'une affirmation générale suivie d'un inquisiteur silence.

Cette réponse, il faudra bien qu'un jour ou l'autre on nous la donne. Pourquoi ne pas le faire tout de suite?

O. H.

Se faire battre s'ils veulent préserver l'existence et l'autonomie de leur parti respectif, remporter la victoire s'ils l'oublient et s'unissent, voilà l'embarrassant dilemme hérisse de difficultés. Quelquefois la tendance d'union triomphe, et alors le conservateur est déconfit; quelquefois la tendance est à la désunion, le conservateur jubile et met la main sur le triomphe facile.

Aussi, la présente victoire du candidat conservateur hâtera-t-elle à son tour la fusion définitive des partis progressiste et libéral. En montrant une fois de plus les dangers de la division, en décourageant les agraires, elle soudera la coalition d'une manière un peu plus sûre. Elle fournira un argument de plus aux partisans de l'entente et qui ne manquera pas de frapper toutes les intelligences.

Dans une coalition ou fusion, toujours le plus faible est absorbé. Aussi le parti progressiste semble-t-il avoir une existence plus précaire encore qu'autrefois. Car en continuant à exister, il empêche ses propres idées de triompher. Il assure sa propre défaite, celle ensuite des libéraux qui sont fort ouverts à son influence, et donne la victoire aux conservateurs qui est le grand enjeu.

C'est un vaste problème fondamental. Car si le parti progressiste disparaît complètement, le perdra son influence et en conséquence les agraires, le parti libéral reviendra alors à ses errements, il gouvernera comme le parti conservateur.

Dilemme, cercle vicieux qui passionne les progressistes de toutes nuances.

Cette élection complémentaire, enfin, donne un comté de plus aux conservateurs et en enlève un au gouvernement. M. King, qu'il s'agissait de remplacer, était progressiste, il est vrai, mais il votait pour le gouvernement chaque fois qu'il fallait voter en Chambre. Les whips libéraux pouvaient compter sur lui aussi sûrement que sur un député libéral. Et sa disparition sera aussi importante pour eux que celle d'un franc libéral.

Les ministériels perdent donc la réalité tandis que les progressistes perdent l'ombre.

A la suite de leur victoire d'hier, les conservateurs ont maintenant 89 députés sur 245, les libéraux en ont 119, les agraires en ont 11, les progressistes, 12, les progressistes-libéraux, 3, les ouvriers, 3 et les indépendants, deux.

Léo-Paul DESROSIERES

Une lettre de S. Em. le cardinal Gasparri à S. Em. le cardinal Dubois

AU SUJET DU LIVRE "L'ACTION FRANÇAISE ET LE VATICAN"

N. 2.387-27.

Ussita, le 28 août 1927

Eminentissime Seigneur,

Avec un retard inévitable me sont parvenus dans cette relative solitude, d'abord la nouvelle, ensuite dans la *Semaine religieuse* de Paris, le texte de la condamnation que Votre Eminence a portée contre le livre *L'Action Française et le Vatican*, dont dernièrement publié par Ch. Maurras et L. Daudet.

Une Eminence a bien raison de penser et de dire qu'un pareil livre peut faire beaucoup de mal.

Il peut le faire et presque inévitablement il doit le faire à ceux qui, jurant *in verba* de tels maux, n'ont aucun moyen de mettre les choses à leur place et les voir sous leur vrai jour, grâce au système suivi avec tant d'obstination, et même accentué dans ce nouveau livre, malgré les paroles réitérées du Souverain Pontife: système, dis-je, de changer et de déplacer sans cesse la question du terrain religieux au terrain politique, national et international; en prêtant aux personnes aux paroles et aux faits, des intentions, des significations, ainsi que des rapports, qui n'ont jamais existé; en cherchant, je ne saurais si plus hypocritement ou plus affrontement, à couvrir, sous de mensongères expressions de respect et de soumission, de véritables et très graves irrévérences, poussées jusqu'à l'insulte, à la désobéissance et à la révolte ouverte.

Tout ce que dit Votre Eminence pour motiver cette condamnation publique peut bien suffire pour faire connaître à tous, et spécialement à ceux qui veulent être de vrais et bons catholiques, ce qu'ils doivent penser de ce livre et comment ils doivent régler leur conduite à ce propos.

Le Saint-Père desire que Votre Eminence voie dans ce que je lui écris sa satisfaction et à pleine espérance, pour sa condamnation qu'elle a portée sur un livre qui, dans un sens très vrai, est tout ce qu'il y a de plus étranger et même de plus contraire à l'esprit vraiment catholique et romain.

Daigne Votre Eminence agréer l'assurance de la profonde vénération avec laquelle, en lui baisant les mains, j'ai l'honneur de me déclarer,

De Votre Eminence, le très humble et très obéissant serviteur,

P. card. GASPARRI

Par suite d'un encombrement de matières urgentes, la rubrique *La Terre de chez nous*, est remise à demain.

L'abstrait et le concret

(De l'événement 13 septembre)

M. Georges Pelletier ne fera croire à personne que l'événement de l'après-midi de tout ce qui touche de près ou de loin, à la publication des journaux. Que le péril que ce professeur en journalisme dénonce actuellement soit prochain ou lointain — il s'agit de la domination de la profession par les puissances d'argent, — tous les journalistes y porteront un intérêt non seulement pratique, mais personnel. Pour notre part, si le sujet ne nous allait point, nous le passerions sous silence. En lui donnant autant de publicité que possible, nous témoignons qu'il nous captive et nous invitons le public à lui porter aussi un peu d'attention.

Nous prions donc M. Pelletier de sortir complètement des paraboles, des insinuations, des abstractions, pour discuter utilement la thèse qu'il a choisie. Un problème de cette nature n'est pas simplement théorique et abstrait. En citant des cas, en les étudiant, la discussion aura pour résultat pratique de démontrer au moins l'actualité de la question. Nous avons signalé à notre confrère deux chaînes de journaux modernes, celle d'un syndicat de presse catholique française et celle de la presse juive de M. Hearst. Nous nous basons sur ces deux exemples pour ébranler les conclusions de M. Pelletier, puisque l'influence de la première est excellente et que celle de l'autre est plutôt à la baisse.

«Le journal a une autre mission que de servir de tremplin aux hommes d'argent». Voici une proposition irréfutable, comme la proposition de celles de M. de la Palice. On peut écrire tout aussi profondément: l'Eglise, la justice, le droit, la législation, le barreau, la science, les arts, les gouvernements ont une autre mission que celle de servir la finance. Mais à l'écrivain qui signe une pensée aussi vaste, on s'empresse de demander: Quand ces puissances religieuses, morales, intellectuelles ou politiques se sont-elles asservies aux pieds du Veau d'Or?

C'est alors seulement que la question devient vraiment instructive. Il en est de même en ce qui concerne le journalisme.

Dans un troisième article sur le péril que redoute M. Pelletier (voir les colonnes 7 et 8 de cette même page), il appelle trois personnages anglais en témoignage. Ces témoins parlent de la situation de la presse anglaise. Leur opinion vaut pour ce qui se passe dans leur pays. Néanmoins, comme ils ne font pas la démonstration de leur proposition, nous ne sommes guère plus avancés. S'ils ont voulu parler du "Times" et des feuilles s'emparees par feu lord Northcliffe de la chaîne de journaux de Lord Beaverbrook, de celle que Lloyd George est censé acquiescer avec l'or de sous-cristeurs inconnus, nous trouvons encore que ces exemples ne sont pas concluants. Car, dans le cas du "Times", son ancien et son nouveau propriétaire sont des journalistes nés, et il est admis que cette maison a perdu en influence ce qu'elle a gagné en réelle indépendance politique. Dans le cas de Beaverbrook, l'on peut dire que ses opérations de presse ont justifié en tout ou pour partie la création d'une formidable opposition à l'œuvre de Northcliffe. Quant à Lloyd George, sa chaîne de journaux est en formation seulement et nul ne saurait prévoir s'il n'y perdra pas plus d'argent qu'il n'acquerra de crédit.

On voit bien tenir compte aussi que chacune de ces chaînes de journaux londoniennes représente moins de lecteurs que n'en possède le "Petit Parisien" ou même le "Matin", quoique ces deux journaux parisiens soient loin de représenter autant de valeur au point de vue du capital ou de l'information sérieuse.

Avec leurs millions de livres sterling de capital, avec leurs millions de lecteurs quotidiens, ces chaînes de journaux anglais et leurs rivaux français sont loin d'être aussi complets que certains journaux américains. Leur influence à tous ne doit pas s'estimer en rapport avec leur argent ou leur circulation. C'est un point qu'un journaliste du Devoir n'osera contredire. M. Pelletier connaît des journaux canadiens à grand tirage, journaux anglais ou journaux français, dont l'influence ne correspond pas à leur volume, à leurs recettes au point de vue de la copie qu'ils publient chaque jour. La domination de l'argent dans les journaux doit se comparer à la domination du muscle dans l'organisme humain ou à la domination du nombre dans l'univers. Il peut produire parfois des résultats inattendus, mais son influence n'est que relative à l'idée qui le domine toujours, comme l'esprit domine toujours la matière.

Il existe en Canada quelques chaînes de journaux, dont le lien souvent n'est connu que du petit nombre, telle la *Southam Press* et (peut-être) le syndicat des journaux catholiques. Il y en a d'autres que M. Pelletier peut connaître mieux que nous et qu'il aura probablement l'amabilité de nous citer. Est-ce à la faveur de ces entreprises viables mais modestes — surtout si on les compare avec celles des autres pays, — que nous devons étudier le danger de la domination de l'argent dans les œuvres de presse? En attendant que le journaliste-professeur poursuive le développement de sa doctrine, nous cherchons à comprendre la raison de ces traits plus ou moins acérés dont il agresse son humble contradicteur. Nous avions écrit que le péril qu'il dénonce ne nous paraît pas imminent. Cela nous vaut la riposte suivante, coupée encore de ce que nous prenons, en dépit de ses dénégations, pour des allusions à des personnages dont il ne lui plaît pas de dire les noms: «C'est qu'il (L'Événement) ne regarde ni ne voit bien; c'est qu'il hait — il a ses rai-

sons; nous n'avons pas à les rechercher aujourd'hui, — qu'on condamne l'ambition de certaines catégories d'hommes d'affaires, — si c'étaient tous des Féron-Vrau, nous n'écritrions pas ces lignes, — de s'introduire dans les quotidiens, de les maîtriser, d'en faire leur chose, d'en jouer, de les lancer dans leurs combinaisons, comme autant de poids jetés dans le plateau d'une balance pour le faire pencher du côté qu'ils veulent!... Vraiment, que d'allusions voilées, de mécontentement mal contenu, d'indignation crescendo!... Est-ce que, par hasard, nous aurions l'heur de déplaire gravement à l'auteur de cette étude sur le journalisme moderne?

Cette enquête tire à sa fin

IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES TEMOINS A ENTENDRE. NOTAMMENT MM. MATHYS ET AYMÉ LAFONTAINE, A PROPOS DU PROBLEME SCOLAIRE A MONTREAL. M. MATHYS ATTEND LE RAPPORT FINANCIER — LES ECOLES JUIVES

On peut maintenant entrevoir le jour où la commission chargée par le gouvernement d'enquêter sur le problème scolaire et l'administration des écoles catholiques à Montréal aura au moins fini d'entendre les témoignages et commencera la préparation de son rapport qui, selon toute probabilité, sera soumis au parlement à la prochaine session.

C'est sir Lomer Gouin, le président de la commission qui l'a laissé entendre hier à la réunion des commissaires à l'Ecole Technique. M. F.-B. Mathys venait d'être appelé comme témoin et de se récusier sous prétexte que le rapport financier de la Commission scolaire n'avait pas encore été soumis et qu'il ne pouvait témoigner sans avoir pris connaissance des chiffres, lorsque sir Lomer Gouin lui a demandé combien il lui faudrait de séances pour donner son témoignage. M. Mathys répondit que trois séances lui suffiraient et qu'il n'aurait pas d'autres témoins à faire entendre. Cela fait donc encore trois séances pour entendre M. Mathys et que ou deux séances pour permettre à M. Aymé Lafontaine, secrétaire-trésorier de la commission, de répondre à certaines questions qui lui ont été posées lors de l'ajournement en juin dernier, de sorte qu'on peut espérer qu'avec cinq autres séances, la commission, qui siège depuis bientôt deux ans, aura terminée l'audition des témoins.

M. Aymé Lafontaine n'était pas présent à la séance d'hier. Il était excusé par une lettre dans laquelle il disait qu'à la prochaine séance de la commission, il pourra répondre à «plusieurs des questions qui lui ont été posées en juin».

Lorsque M. Mathys fut appelé à continuer son témoignage commencé avant l'ajournement de juin, il déclara ne pas pouvoir continuer sans avoir en sa possession le rapport financier de la Commission scolaire pour le dernier exercice.

M. Victor Doré, commissaire et en même temps contrôleur des finances de la Commission scolaire, arrive sur l'entrefaite et note que le personnel de la Commission scolaire travaille actuellement au rapport. Seulement, comme l'exercice financier ne s'est terminé que le premier juillet, il est presque impossible que sa rédaction et sa compilation en soient faites avant le premier novembre.

Mais alors, remarque sir Lomer, si M. Mathys attend après cela pour continuer son témoignage, nous n'en finirons jamais pour la session.

En tous cas, dit M. Doré, même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pourrions terminer le rapport manuscrit avant le 1^{er} octobre. Je défie n'importe quelle organisation de pouvoir faire un tel rapport en moins de temps.

M. Mathys demande alors qu'on lui donne les documents les plus importants, dont: le bilan, le compte-revenu, les dépenses et déboursés.

Mais, fait M. Doré, un rapport financier doit contenir tout cela, et pour vous donner ce que vous demandez, il faut toutes les écritures comptables et leur vérification. Vous ne vous imaginez pas ce que représente la comptabilité détaillée de deux cents écoles. Je vous assure qu'il est impossible à la commission de faire mieux que ce que je viens de dire.

Nous enquêtons sur le passé, M. Mathys, remarque sir Lomer. Ne prévoyez-vous pas tirer vos conclusions en vous servant des autres rapports financiers?

M. Mathys hoche la tête et M. Doré dit: — Je peux vous fournir le budget de l'année avec les dépenses probables, ce qui vous donnera une idée du déficit réduit et des raisons de sa réduction.

— Ça me suffit, consent M. Mathys.

M. Doré pourra fournir cet estimatif lundi, et M. Mathys dit qu'il lui faudra au moins dix jours pour étudier les chiffres et en tirer ses conclusions.

En attendant que M. Mathys soit prêt, les commissaires se réuniront vendredi après-midi pour entendre M. Aymé Lafontaine, qui doit répondre à plusieurs questions et produire des documents demandés avant l'ajournement de juin.

Au commencement de la séance, sir Lomer Gouin avait lu une lettre de M. J.-P. Labarre, directeur secrétaire du district nord de la commission, demandant à être entendu sur cette question: «Combien doit-il y avoir d'élèves dans chaque classe?»

Les commissaires se demandent si on doit permettre à M. Labarre de venir exprimer son opinion sur cette question, vu qu'il a déjà donné son opinion au cours de précédents témoignages.

M. Edouard Montpetit, secrétaire de la commission d'enquête, note que M. Labarre s'est déjà prononcé sur la question et qu'on pourrait facilement retrouver son témoignage au dossier.

M. L.-A. Lavallée croit lui aussi qu'on a déjà obtenu plusieurs opinions sur la question, dont celle de M. Labarre.

— Je vous avertis, dit M. Gaspard

de Serres, que si vous entendez M. Labarre, je ferai entendre d'autres témoins.

Sir Lomer Gouin se demande si le conseil de l'instruction publique ne règle pas la question que veut discuter M. Labarre.

M. Antonio Perrault, avocat de la commission, dit qu'en effet, le conseil de l'instruction publique a statué sur la question. Il exige que chaque enfant ait un certain pourcentage d'air et d'espace dans chaque classe.

M. Montpetit, qui feuilleta le dossier depuis quelques minutes, trouve l'endroit où M. Labarre a déclaré que «dans son opinion, 40 élèves, c'est trop dans une classe».

Sir Lomer Gouin se demande si on doit rouvrir le débat sur la question posée par M. Labarre. C'est une question de principe que celui-ci veut poser et le président ne place non seulement pour les écoles de Montréal mais pour celles de toute la province. Or, la commission d'enquête n'a été instituée que pour enquêter sur la situation scolaire à Montréal.

M. Victor Doré remarque que M. Labarre doit surtout vouloir défendre l'administration de son district scolaire. L'opinion de M. Labarre sur le nombre d'enfants qu'il faut recevoir dans chaque classe est déjà connue et cette opinion n'est pas celle des autres directeurs secrétaires. Dans le district nord, où l'inscription moyenne est moindre que dans le district est, par exemple, le coût de l'enseignement est plus élevé.

Le président décide de ne pas appeler M. Labarre pour le moment; si on a besoin de son témoignage plus tard, il sera toujours temps de faire venir M. Labarre.

EDUCATION DES ETRANGERS

M. Edouard Montpetit annonce ensuite à la commission qu'on lui a fait tenir un mémoire établissant le coût per capita, de la fréquentation scolaire des enfants non catholiques et non protestants, pour la commission scolaire protestante.

La commission scolaire protestante demande la permission de produire ce mémoire dans lequel elle prétend que la somme de \$60 qu'elle reçoit pour l'éducation des non-catholiques et des non-protestants n'est pas assez élevée.

Les commissaires s'entendent d'abord sur le sens des expressions non-catholiques et non-protestants. Cela comprend tous les étrangers, mais en général les enfants juifs. Sir Lomer se demande si un tel mémoire doit être accepté au dossier et s'il se rapporte à l'enquête sur l'administration des écoles catholiques.

«Si le gouvernement donne à la commission protestante ce qu'elle demande, cela signifie \$300,000 de moins dans les coffres de la commission catholique, dit M. Doré. Il rappelle qu'en 1922 la Législature a changé la distribution des listes des contribuables neutres et que cela a affecté les finances de la commission. Il s'agit donc de savoir si la commission doit prendre connaissance du mémoire et faire rapport au gouvernement sur la situation.

M. Antonio Perrault explique que, selon la loi, chaque commission reçoit \$60 pour chaque enfant non-catholique ou non-protestant fréquentant ses classes. La majorité de ces enfants non-catholiques ou non-protestants sont des enfants juifs fréquentant les classes de la commission scolaire protestante. La commission scolaire protestante prétend que cette somme de \$60 est insuffisante et elle voudrait obtenir \$70 ou \$80 par enfant. Comme il y a 14 ou 15,000 enfants juifs fréquentant les classes protestantes, cela veut dire qu'il faudrait lui verser une somme d'environ \$900,000.

M. Doré ajoute que le chiffre des taxes perçues des Juifs est \$350,000. Donc, la différence, entre \$350,000 et \$900,000, soit \$550,000, devrait être prise du rôle des contribuables neutres, ce qui affecterait d'autant les revenus de la commission scolaire catholique.

M. Mathys fait remarquer qu'à cause de la loi de 1922, les enfants juifs, qui n'ont pas de statut légal en ce qui concerne l'éducation, sont dans une situation privilégiée. Si on donnait \$60 par enfant fréquentant les écoles, il n'y aurait pas assez d'argent dans les coffres pour subvenir aux frais de leur éducation. La discussion soulève, selon lui, la question de la création d'un quatrième rôle de contribuables, soit le catholique, le protestant, le neutre et le juif.

Selon M. Perrault, si on créait un quatrième rôle, ce rôle tirerait ses fonds du rôle neutre, mais M. Mathys prétend qu'il faudrait prendre moins d'argent qu'à présent du panneau neutre pour l'éducation des enfants juifs dans les écoles protestantes.

Il est donc décidé que le mémoire sera versé au dossier.

C'est la 240^{ème} pièce, Messieurs, remarque M. Montpetit.

G. L.

Société dissoute

Le juge Bond a ordonné hier la dissolution de la société commerciale de Samuel Mendelshon et de C. Mendell et ordonné à ce dernier de rendre compte de son administration à ses co-associés. Mendelshon, Mendell et autres avaient formé en 1922 une société pour acheter et revendre les immeubles mis aux enchères publiques par le shérif. Ils prétendaient que Mendell, qui avait la gérance de la société, avait mal administré et qu'ils demandaient la dissolution de l'association. Mendell protestait qu'en

Municipalité scolaire de ville Pointe Claire

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées à M. J. E. Danus, secrétaire-trésorier de la Municipalité Scolaire, 1 Avenue Galt, Ville Pointe-Claire, P.Q., seront reçues jusqu'à 12 heures p.m. (heure avancée) vendredi 1^{er} 22 septembre 1927, pour la construction d'une école sur le terrain près de l'école existante, Ville Pointe-Claire. Les plans et devis seront visibles au bureau de M. NAPOLEON BEAUCHAMP, ARCHITECTE, 26 rue St-Jacques, Montréal. On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de \$5,000.00, payable à l'ordre des Commissaires d'Écoles de Pointe-Claire, Ville, P.Q.

Par ordre, NAPOLEON BEAUCHAMP, Architecte.

Ne manquez pas de lire nos annonces de demain et de samedi.

SCOTT & BOUSQUET FRÈRES
LIMITÉE
479 RUE ST-CATHERINE, EST
SUCCEURSALE - 5555 RUE ST-HUBERT
MONTREAL

LE COGNAC
Perodeau
(15 ans)
est la marque favorite des connaisseurs à cause de son fin bouquet et de son arôme exquis.

MOTEURS WESTINGHOUSE — TRANSFORMATEURS DYNAMOS — TABLEAUX DE DISTRIBUTION — COMPTEURS, ETC.
Demandez nos prix
ELECTRICS LIMITED
Subsidiare de "Canadian Westinghouse Co Ltd".
512 WILLIAM, MONTREAL — York 6281
DOUBLE GARANTIE

vertu du contrat de société, il avait certains délais pour rembourser certaines sommes à ses associés et que la société ne pouvait être dissoute tant que lesdits délais n'étaient pas

expirés.

Le juge Bond a déclaré que l'article 1896 du code civil permettait la dissolution d'une société pour cause de maladministration.

La Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame

La fondation de la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame sur la rue Sherbrooke et l'Avenue Atwater est un des épisodes qui sont intimement liés à l'histoire de la fondation de Montréal. Elle était le siège de l'administration d'un ordre féminin enseignant fondé par Marguerite Bourgeoys, la première institutrice de la Cité, venue de France à Montréal en 1653, onze ans après les premiers pionniers, pour enseigner les enfants. Mais comme la colonie n'avait pas d'enfants, elle dut, en attendant, aider Jeanne Mance de l'Hôtel-Dieu et le Gouverneur Maisonneuve dans leurs œuvres sociales jusqu'en 1657 quand elle put, enfin, ouvrir la première école dans une petite grange de la rue St-Paul, en face de l'ancien Hôtel-Dieu.

C'est là qu'elle s'entoura d'institutrices et de personnes dévouées qui fondèrent la communauté religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Les bâtiments de la Congrégation s'agrandirent, furent détruits par l'incendie et reconstruits. En 1880 la Congrégation possédait une grande propriété, servant d'école, et qui s'étendait à l'est du vieux Hôtel-Dieu jusqu'à la rue St-Jean Baptiste. Tout cela disparut vers 1914.

En 1880, la Maison-Mère et le noviciat furent transférés près de l'endroit où se trouve maintenant, depuis 1908, le Couvent de Villa Maria. C'est là que, tout récemment encore, les jeunes filles suivaient les cours supérieurs qui se donnent maintenant à l'Institut Pédagogique qui vient d'être inauguré sur l'Avenue Westmount.

En plus de l'Ecole Normale et de plusieurs couvents situés dans le voisinage immédiat, les Sœurs ont, en ville, sous leur direction, plusieurs académies et écoles primaires. Elles ont également de nombreuses succursales au Canada et aux États-Unis. Cette grande institution et cette Maison-Mère font apprécier l'œuvre de Marguerite Bourgeoys et de ses collaboratrices et leur influence à travers une période de trois siècles.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Copyright au Canada, 1927

Les voitures des lignes 14, 42, 43, 47, 52 et le tramway observatoire, ligne No. 99, ainsi que les autobus de la rue Sherbrooke, passent devant ou à côté de cette institution. Nos conducteurs seront heureux de vous donner les renseignements nécessaires.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait Lafontaine

Avocat Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Cherrier 4601 Eugène Simard, b. a., l.l. IMMEUBLE "SAVEGARDE" 92, Notre-Dame Est — Montréal	Notaire Téléphone: Main 3223 Horace Lippé Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES — MONTREAL	Professeur 259, rue ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteure Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.
Notaire Main 1859 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques — Montréal	Economie? Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.	Professeur Tél. Uptown 4955 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier en art et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classique, commercial, leçons privées 696 SHERBROOKE OUEST.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
EST 1235
142, RUE SAINT-CATHERINE EST

Demain: VENDREDI, 16 septembre 1927.

Saint Cyprien, évêque et martyr.

Lever du soleil, 5 h. 35.
Coucher du soleil, 5 h. 54.
Coucher de la lune, 11 h. 45.

Première quartier, le 4, à 5 h. 44, du matin.
Pleine lune, le 11, à 5 h. 54, du matin.
Dernière quartier, le 17, à 5 h. 30, du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 5 h. 11, du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

INCERTAIN. ORAGES LOCAUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 62.
Minimum 48.
Demain maximum 63.
Minimum 49.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.75, 11 heures a.m. 29.75.
Midi 29.75.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Mesle, 1010 rue Saint-Denis, Montréal.

LE SERVICE DES AUTOBUS

La compagnie permet maintenant qu'on prenne des voyageurs debout

Au sujet de l'encombrement dans les autobus, M. Saint-Cyr dit que la Compagnie des tramways a permis à ses chauffeurs de prendre 7 voyageurs de plus dans ses autobus du service Verdun aux heures d'affluence et 8 voyageurs de plus dans ses autobus de la rue Saint-Hubert. "Cependant, nous dit M. Saint-Cyr, il n'y aura pas d'abus et on s'en tiendra strictement au nombre spécifié."

M. Saint-Cyr explique qu'il est

Les nouvelles constructions du tramway

Contrairement à ce que publiait un quotidien anglais hier soir, la compagnie des Tramways n'a pas accordé de contrats pour la construction de nouvelles lignes à son usine Youville du nord de la ville. L'entreprise de la compagnie, autorisée par la commission, nous a dit ce matin M. Saint-Cyr, se résume à peu de chose. On a tout simplement décidé de faire poser dans les usines et dans les remises de la rue Saint-

LES NAISSANCES ET LA MORTALITÉ

Dans le rapport qui vient d'être publié par le bureau fédéral de la statistique, le nombre des nés viables dans l'ensemble du pays, pour février 1927, a été de 17,181. Ils se répartissent: 6,049 pour Québec et 11,132 pour les huit autres provinces. Ces dernières, au cours du même mois en 1926 avaient un total de 11,810 naissances.

D'autre part, les morts-nés, pour ce mois, se chiffrent à 605, dont 176 pour Québec et 237 pour l'Ontario.

La mortalité puerpérale est moindre dans la province de Québec que dans l'Ontario, quoique le nombre des naissances y soit beaucoup plus élevé. En fait, il y eut 21 de ces cas dans notre province contre 37 dans l'Ontario. Le nombre total pour l'ensemble du pays a été de 110.

Le taux de mortalité infantile dans l'ensemble du pays a été plus élevé que pendant le même mois l'an dernier, soit 111 par 1,000 enfants nés viables contre 103.1 l'an dernier. A part l'île-du-Prince-Édouard qui est restée stationnaire, le taux de la mortalité infantile est plus élevé dans toutes les autres provinces.

Le taux de la mortalité générale pendant février a aussi été plus élevé cette année que l'an dernier, soit 12 par 1,000 de population contre 11.8 l'an dernier. Dans certaines provinces, le taux a diminué tandis qu'il a été plus élevé dans d'autres. Ontario et Québec marquent une faible diminution, soit 13.8 contre 14.3 pour celle-ci et 11.9 contre 12.1 pour l'Ontario.

Le taux des mariages s'est élevé de 5.6 à 5.9 par 1,000 de population. L'augmentation a surtout été marquée dans Québec et le taux s'est élevé de 5.4 à 5.7, soit 974 mariages contre 1,140 en février 1926.

Les cours de philosophie

Les cours de philosophie sont ouverts à l'Université de Montréal. On dit que de très nombreux élèves les suivent. C'est le moment de rappeler qu'on y enseigne la philosophie thomiste que chacun peut lire et étudier à domicile grâce à une excellente traduction mise en jolis petits volumes résistants et commodes que l'on trouve à la librairie du Devoir. En voici la liste:

- Découpez cette liste et indiquez les volumes qu'il vous faut.
- LA SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS, texte latin et français. Volumes reliés en toile, format 4 x 7.
- DIEU I, traduction française, par le R. P. A.-D. Seritallanges, O.P. 30
- LA PRUDENCE, traduction française par le R. P. H.-D. Noble, 30
- LA VIE HUMAINE, traduction française par le R. P. Lemonnier, 30
- LES ACTES HUMAINS, traduction française par le R. P. M.-S. Gillet, O.P. 30
- DIEU II, trad. française par le R. P. A.-D. Seritallanges, O.P. 30
- DIEU III, trad. française par le R. P. A.-D. Seritallanges, O.P. 30
- LA FORCE, trad. franç. par le R. P. J.-D. Folgera, O.P. 30
- LE VERBE INCARNE, traduction française par Ch. V. Héris, O.P. 30
- LA VIE DE JESUS, trad. française par P. Synave, O.P. 30
- Service de librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

L'anniversaire de Courcelette

Le R. P. Doyon, O.P., ancien amoniteur du 22ème régiment, a célébré une messe à huit heures ce matin à l'église Notre-Dame pour commémorer l'anniversaire de la bataille de Courcelette où tant des nôtres ont perdu la vie.

L'Albertic arrivera samedi soir

L'Albertic, de la "White-Star", qui ramène plusieurs voyageurs du "Voyage Populaire" organisé par la "White-Star" avec le concours du "Devoir", est attendu à Québec vendredi soir à six heures et à Montréal samedi soir à neuf heures.

Les réclamations des gens de l'est

A PROPOS DES ECOLES, DES TERRAINS DE JEUX, DU TRAMWAY, DU PARC DE MAISONNEUVE, ETC.

M. Aubé, avocat, a soulevé hier soir la question de la fermeture de la classe de neuvième de l'école Saint-Edouard, à la réunion des hommes d'affaires de l'est, présidée par M. Alfred Leclerc.

L'assemblée a vivement protesté contre la fermeture de cette classe et ils ont chargé un comité d'étudier la question et de se rendre auprès du bureau central de la Commission scolaire pour en demander la réouverture.

Il paraît qu'il y aurait eu un plus grand nombre d'élèves dans cette classe si on lui avait fait de la publicité.

MM. A. Leclerc, le Dr Gattien, M. W. Tremblay, député, l'échevin Lalonde, l'avocat Aubé et M. Lambert ont été chargés de préparer un mémoire qui sera présenté par eux au bureau central de la Commission scolaire.

On a décidé de prier les autorités municipales d'établir une voie de tramways double, rue Hochelaga de la rue Frontenac à l'extrémité est de la ville.

La question du parc de Maisonneuve est revenue sur le tapis. La population de l'est veut le garder comme parc et non comme site d'une exposition. L'échevin Lalonde dit que le conseil municipal n'a été saisi d'aucun projet d'exposition dans le parc Maisonneuve.

L'Association se plaint des employés de tramways qui forcent les passagers à évacuer le tram aux rues Letourneau ou LaSalle sans raisons; qui balaient leurs tramways à l'angle de la 1ère avenue et de la rue Ontario, jetant dans la rue quantité de correspondances déchirées; qui font circuler leurs tramways à une vitesse dangereuse à la courbe des rues Sainte-Catherine et 1ère Avenue. Un comité spécial composé du Dr Gattien, du notaire Laporte et de M. Pepin s'occupera de préparer un rapport écrit pour présentation à l'hôtel de ville, au service d'hygiène publique et à la Commission du Tramway.

M. l'échevin Lalonde s'est chargé de référer à qui de droit les plaintes de l'association contre la malpropreté des rues de l'est, et les mauvaises odeurs qui s'exhalent du dépôt de la rue Viau.

On s'est aussi plaint de l'inconvénient des poteaux plantés au plein milieu du trottoir en plusieurs endroits.

L'Association réclame des terrains de jeux pour les enfants.

L'échevin Lalonde a dit aux membres que la ville demandera à la législature à sa prochaine session, l'autorisation de dépenser \$500,000 pour les terrains de jeux. L'est aurait sa part.

LES SIEGES A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

LA BELGIQUE N'ETAIT PAS ELIGIBLE LE CANADA A DES CHANCES D'EN AVOIR UN

Genève, 15 (S.P.C. via Reuter) — L'Assemblée de la Société des Nations a décidé que la Belgique n'était pas éligible à l'un des trois sièges non permanents au conseil de la Ligue des Nations. On considère maintenant que le Canada a de très bonnes chances d'en remporter un. Les trois sièges laissés vacants au conseil sont ceux de Salvador, de Belgique et de Tchecoslovaquie, leur année comme membres étant expirée.

Les funérailles de M. C.-J. Fleet

De nombreux représentants de la magistrature et du monde universitaire ont assisté aux funérailles de M. Charles-James Fleet, avocat, qui ont eu lieu hier après-midi. Un service a été célébré au domicile du défunt, 32, avenue Ontario, par le révérend R.-W. Dickie.

Ont conduit le deuil: M. et Mme Robertson Fleet, Mlle Fleet, Mlle Eleanor Fleet, M. et Mme Bovey, le colonel et Mme F. R. Hawkes et Mlle Gibb.

On remarquait dans le cortège: sir Arthur Currie, représentant de l'Université McGill, le professeur Atherton, représentant de l'Université de Montréal, MM. Hilary Robertson et Hilary Abbott, associés de M. Fleet, le juge en chef Martin, le juge Mignault, de la Cour suprême, le juge Bond, de la Cour supérieure, sir Frederick Williams-Taylor, M. E. Hurtubise, et plusieurs autres.

Des nominations que l'on attend

Ottawa, 15. (S.P.C.) — Le premier ministre King sera de retour dans la capitale cet après-midi, où il assistera aujourd'hui à une réunion du cabinet. Il était en voyage à Boston, Mass.

Il reste à remplir nombre de vacances sénatoriales et judiciaires et il est possible que le gouvernement fasse des nominations de juges cet après-midi. Il y a deux sièges vacants à la Cour suprême d'Ontario par suite de la promotion du juge Smith à la Cour suprême du Canada et de la mort du juge Lennox. Il reste aussi un siège vacant à la Cour d'appel de la province de Québec et l'on s'attend à une nomination prochaine à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse.

Le pèlerinage au cimetière

Le pèlerinage annuel au cimetière de la Côte-des-Neiges se fera dimanche après-midi à trois heures. Les allocutions de circonstance seront prononcées par M. Arthur Deschênes, aumônier chez les RR. SS. des Saints-Noms de Jésus et de Marie et par M. l'abbé William Ryan, professeur au Collège de Montréal.

Aux Assises

Le juge Walsh a donné à A. Sloan, coupable d'avoir enlevé ses enfants, le bénéfice d'une sentence suspendue, moyennant un cautionnement pour assurer sa comparution devant le juge à intervalles fixes durant une période de six mois.

Il subira un procès

Le juge Cusson a condamné C.-M. Cordasco, accusé d'avoir volé \$2,350, à Mlle Eva Côté, de Ste-Agathe, à subir un procès.

LES INSCRIPTIONS A L'UNIVERSITÉ

DANS LA PLUPART DES FACULTÉS IL Y A AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÉLÈVES

La plupart des cours commencent aujourd'hui à l'Université de Montréal. A la faculté de médecine, toutefois, les cours ne commenceront que lundi matin, à huit heures et demie. L'année pré-médicale compte, jusqu'à date, quarante-huit élèves inscrits, soit une augmentation de dix par rapport à l'année dernière.

Dans la plupart des facultés et écoles on observe une augmentation du nombre des nouveaux élèves, relativement à l'année dernière.

A la faculté des sciences on signale la reprise des cours de mathématiques générales, interrompus depuis quelques années. Six élèves suivront les cours de mathématiques générales. La faculté des sciences compte aussi deux élèves en optique, huit en mathématiques-physics-chimie, quatre en chimie générale, trois en chimie appliquée, dix en botanique.

A l'école de pharmacie, on compte vingt-cinq élèves en première année, soit une augmentation de cinq par rapport à l'année dernière.

A la faculté de chirurgie dentaire, l'ouverture de ce cours a été remise à demain, à cause de certains retards dans la correction des examens des aspirants. A l'étude de la chirurgie dentaire, cette faculté compte jusqu'à présent dix inscriptions en première année, soit quatre de plus que l'année dernière.

En tout, quarante-deux élèves se sont inscrits jusqu'à date, à cette faculté.

L'école vétérinaire compte six élèves en première année, soit une augmentation de deux relativement à l'année dernière.

Les cours du jour ont aussi commencé ce matin à l'école des hautes études commerciales. Jusqu'à présent cent vingt-cinq élèves se sont inscrits à cette école.

On signale une nomination dans le personnel enseignant de l'université. C'est la nomination du docteur Georges Préfontaine au poste d'assistant du professeur Dalbis au laboratoire de biologie. Le docteur Préfontaine, après avoir suivi les cours de la faculté de médecine, a poursuivi ses études à Harvard et est allé à Paris, puis à Strasbourg.

Le creusage du Saint-Laurent

UNE INTERESSANTE CONFÉRENCE DU COLONEL GEAR — QUE LE CANADA GARDE LA POSSESSION DE LA ROUTE DU SAINT-LAURENT ET NE PERMETTE PAS AUX ETATS-UNIS DE S'EN EMPARER

Le colonel W.-L. Gear, vice-président de la compagnie Robert Reford, a déclaré hier aux membres du club Kiwanis, réunis pour le déjeuner à bord de l'Ascania, de la Canard, qu'il n'est pas opposé au projet de creusage des canaux du Saint-Laurent, mais plutôt en faveur du projet à condition que les travaux soient entrepris à mesure qu'ils se font nécessaires et qu'ils soient faits par le Canada. Le Canada doit rester le seul possesseur de ses canaux et de ses propres destinées.

"Si nous entreprenons le creusage en collaboration avec les Etats-Unis, ce ne sera pas long avant que nous n'ayons plus que le souvenir de notre possession", dit-il. "Le meilleur moyen de nous protéger, c'est de dire bien haut que nous voulons nous charger du projet nous-mêmes."

Le colonel Gear se demande ce que signifie le projet de la navigation à eau profonde par le Saint-Laurent (Saint-Lawrence Deep Waterway Scheme). Le Canada doit se laisser entraîner à traiter avec "les amis de la route du Saint-Laurent en Canada".

"Le Canada possède, dans ses frontières, la route du Saint-Laurent vers la mer. On admet que c'est la meilleure route, meilleure que celle de l'Hudson. Le gouvernement des Etats-Unis est déterminé, si la chose est possible, à prendre le contrôle de cette route. Il est malheureux que notre gouvernement ait pu considérer un tel traité, et que notre parlement ait voté les fonds pour la formation d'une commission. Je suis certain que la question n'a pas été bien comprise, mais il n'est pas encore trop tard pour que le gouvernement se réveille et se rende compte qu'un tel traité ne serait jamais ratifié par le parlement."

"Le canal proposé aurait une profondeur de 30 pieds dans les fiefs, de façon à permettre aux transatlantiques de pénétrer à l'intérieur du pays. Les transatlantiques iraient-ils à l'ouest de Montréal? En toute confiance, je vous réponds: non! Il ne pourrait être avantageux pour un transatlantique de remonter les canaux. Ce serait trop long et conséquemment trop coûteux. J'ai vu beaucoup de navires remonter les canaux à une vitesse ruineuse pour les armateurs. Je me demande même si cela paierait les armateurs des navires des lacs, qui coûtent beaucoup moins cher, de faire descendre leurs vaisseaux jusqu'aux ports de l'Atlantique. Pendant le temps qu'ils prendraient à venir du lac Ontario à Montréal, ils pourraient faire un autre voyage complet sur les lacs. Je crois donc qu'en général, on continuera de transborder le grain sur les océaniques à Montréal et à Québec."

"Le coût du creusage de ce canal a été estimé à \$600,000,000, tant pour le creusage que pour le développement de l'énergie électrique. D'autres prétendent qu'il faudrait dépenser un billion. Pourtant, je ne connais pas de développement d'énergie électrique qui coûte de creusage d'un canal qui n'ait coûté que la somme estimée et je suis certain que cette entreprise ne dérogerait pas à la contume."

"Mais, pourquoi même dépenser notre part des \$600,000,000 et charger notre pays de dettes alors que nous n'avons pas besoin de canaux plus profonds ni de plus d'énergie électrique?"

"Je me suis intéressé à trouver le coût "per capita" d'une telle entreprise. Pour les Etats-Unis, il serait d'environ \$2.50 par tête et pour nous d'environ \$30 par tête."

M. Hoover estime comme suit le tonnage qu'il serait possible de faire passer par les canaux du Saint-Laurent: Aux Etats-Unis, dit-il, les importations, les exportations et le commerce extérieur sont de 18 à 23 millions de tonnes de cargaison par année. M. Hoover veut donc nous taxer au bénéfice de son pays."

"En faisant l'estime de ses taxes, à la page 72 de son rapport, le juge, qu'un navire peut aller aussi vite sur les canaux que sur l'Océan et calcule une vitesse moyenne de dix ou douze milles à l'heure. C'est absurde à sa face même et pas un vaisseau ne peut faire une vitesse moyenne de dix milles à l'heure à travers canaux et écluses. Même dans les chenaux navigables on ne leur demanderait pas de faire la moitié de cette vitesse moyenne."

"Il serait intéressant de savoir comment il calcule cette vitesse moyenne et aussi ses tarifs. Il nous dit pourtant, qu'il pourrait économiser de 6.4 à 9.6 sous par bateau sur grain expédié de Duluth par la route du fleuve alors qu'il nous dit, dans un paragraphe précédent que les tarifs de transport entre Duluth et Liverpool sont de 8 à 11 sous."

"Durant le mois d'août, les taux de transport, de Montréal à Liverpool, ont été en moyenne 7.81 sous par bateau. De Fort William à Montréal, par eau, ils ont été en moyenne de 6 sous par bateau. Soit 13 sous 1-2 entre Fort William et Liverpool. Pourtant, les navires de lignes irrégulières prennent 9 sous par bateau de Montréal à Liverpool et il faut ajouter à cela 6 sous de Fort William à Montréal, de sorte que vous avez un tarif de 15 sous, de Fort William à Liverpool. Donc, si on devait économiser, comme il le prétend, de 6.4 sous à 9.6 sous par bateau, le navire des lacs devrait transporter son grain de Fort William à Montréal pour rien et probablement payer une prime au consignataire à la cérémonie."

Le creusage du Saint-Laurent

UNE INTERESSANTE CONFÉRENCE DU COLONEL GEAR — QUE LE CANADA GARDE LA POSSESSION DE LA ROUTE DU SAINT-LAURENT ET NE PERMETTE PAS AUX ETATS-UNIS DE S'EN EMPARER

Le colonel W.-L. Gear, vice-président de la compagnie Robert Reford, a déclaré hier aux membres du club Kiwanis, réunis pour le déjeuner à bord de l'Ascania, de la Canard, qu'il n'est pas opposé au projet de creusage des canaux du Saint-Laurent, mais plutôt en faveur du projet à condition que les travaux soient entrepris à mesure qu'ils se font nécessaires et qu'ils soient faits par le Canada. Le Canada doit rester le seul possesseur de ses canaux et de ses propres destinées.

"Si nous entreprenons le creusage en collaboration avec les Etats-Unis, ce ne sera pas long avant que nous n'ayons plus que le souvenir de notre possession", dit-il. "Le meilleur moyen de nous protéger, c'est de dire bien haut que nous voulons nous charger du projet nous-mêmes."

Le colonel Gear se demande ce que signifie le projet de la navigation à eau profonde par le Saint-Laurent (Saint-Lawrence Deep Waterway Scheme). Le Canada doit se laisser entraîner à traiter avec "les amis de la route du Saint-Laurent en Canada".

"Le Canada possède, dans ses frontières, la route du Saint-Laurent vers la mer. On admet que c'est la meilleure route, meilleure que celle de l'Hudson. Le gouvernement des Etats-Unis est déterminé, si la chose est possible, à prendre le contrôle de cette route. Il est malheureux que notre gouvernement ait pu considérer un tel traité, et que notre parlement ait voté les fonds pour la formation d'une commission. Je suis certain que la question n'a pas été bien comprise, mais il n'est pas encore trop tard pour que le gouvernement se réveille et se rende compte qu'un tel traité ne serait jamais ratifié par le parlement."

"Le canal proposé aurait une profondeur de 30 pieds dans les fiefs, de façon à permettre aux transatlantiques de pénétrer à l'intérieur du pays. Les transatlantiques iraient-ils à l'ouest de Montréal? En toute confiance, je vous réponds: non! Il ne pourrait être avantageux pour un transatlantique de remonter les canaux. Ce serait trop long et conséquemment trop coûteux. J'ai vu beaucoup de navires remonter les canaux à une vitesse ruineuse pour les armateurs. Je me demande même si cela paierait les armateurs des navires des lacs, qui coûtent beaucoup moins cher, de faire descendre leurs vaisseaux jusqu'aux ports de l'Atlantique. Pendant le temps qu'ils prendraient à venir du lac Ontario à Montréal, ils pourraient faire un autre voyage complet sur les lacs. Je crois donc qu'en général, on continuera de transborder le grain sur les océaniques à Montréal et à Québec."

"Le coût du creusage de ce canal a été estimé à \$600,000,000, tant pour le creusage que pour le développement de l'énergie électrique. D'autres prétendent qu'il faudrait dépenser un billion. Pourtant, je ne connais pas de développement d'énergie électrique qui coûte de creusage d'un canal qui n'ait coûté que la somme estimée et je suis certain que cette entreprise ne dérogerait pas à la contume."

"Mais, pourquoi même dépenser notre part des \$600,000,000 et charger notre pays de dettes alors que nous n'avons pas besoin de canaux plus profonds ni de plus d'énergie électrique?"

"Je me suis intéressé à trouver le coût "per capita" d'une telle entreprise. Pour les Etats-Unis, il serait d'environ \$2.50 par tête et pour nous d'environ \$30 par tête."

M. Hoover estime comme suit le tonnage qu'il serait possible de faire passer par les canaux du Saint-Laurent: Aux Etats-Unis, dit-il, les importations, les exportations et le commerce extérieur sont de 18 à 23 millions de tonnes de cargaison par année. M. Hoover veut donc nous taxer au bénéfice de son pays."

"En faisant l'estime de ses taxes, à la page 72 de son rapport, le juge, qu'un navire peut aller aussi vite sur les canaux que sur l'Océan et calcule une vitesse moyenne de dix ou douze milles à l'heure. C'est absurde à sa face même et pas un vaisseau ne peut faire une vitesse moyenne de dix milles à l'heure à travers canaux et écluses. Même dans les chenaux navigables on ne leur demanderait pas de faire la moitié de cette vitesse moyenne."

"Il serait intéressant de savoir comment il calcule cette vitesse moyenne et aussi ses tarifs. Il nous dit pourtant, qu'il pourrait économiser de 6.4 à 9.6 sous par bateau sur grain expédié de Duluth par la route du fleuve alors qu'il nous dit, dans un paragraphe précédent que les tarifs de transport entre Duluth et Liverpool sont de 8 à 11 sous."

"Durant le mois d'août, les taux de transport, de Montréal à Liverpool, ont été en moyenne 7.81 sous par bateau. De Fort William à Montréal, par eau, ils ont été en moyenne de 6 sous par bateau. Soit 13 sous 1-2 entre Fort William et Liverpool. Pourtant, les navires de lignes irrégulières prennent 9 sous par bateau de Montréal à Liverpool et il faut ajouter à cela 6 sous de Fort William à Montréal, de sorte que vous avez un tarif de 15 sous, de Fort William à Liverpool. Donc, si on devait économiser, comme il le prétend, de 6.4 sous à 9.6 sous par bateau, le navire des lacs devrait transporter son grain de Fort William à Montréal pour rien et probablement payer une prime au consignataire à la cérémonie."

L'AVIATION TRANSATLANTIQUE

Milan, Italie, 15 (S.P.A.) — M. Giannini Caproni, le grand manufacturier d'aéronefs, a dit hier que les envolées régulières entre l'Europe et l'Amérique étaient indubitablement réservées aux aéroplanes à moteurs multiples capables de voler sur une distance de 5,000 milles sans atterrissage.

Si Terre-Neuve et les Iles Açores peuvent fournir des champs d'aviation modernes, les aéroplanes seront préférables aux hydroplanes pour la traversée de l'Atlantique. Ces aéroplanes cependant devront être munis d'un appareil qui leur permettrait de flotter pendant les plus grosses tempêtes en cas de descente forcée. Il a ajouté que ces aéroplanes devront voler à une altitude de 25,000 pieds, à une vitesse de 185 milles à l'heure, les passagers et les pilotes étant enfermés dans des cabines hermétiquement closes alimentées par l'air comprimé. Une envolée de Rome à New-York pourrait être faite en vingt-quatre heures.

Schlee et Brock se rembarquent pour les Etats-Unis sous leur monoplane sera démonté. Un câblogramme des enfants de Schlee lui demandant de penser à eux avant d'entreprendre la périlleuse traversée du Pacifique, n'a pas été sans influencer beaucoup sur la décision de l'aviateur.

Depuis son départ du Havre-Grâce, Terre-Neuve, le 27 août, le *Pride of Detroit* a couvert 12,275 milles. Les deux aviateurs n'ont eu à vaincre des difficultés sérieuses qu'à Omura, au Japon, où des orages les ont deux fois forcés d'atterrir.

Schlee et Brock sont arrivés à Tokio en excellente santé et dans les meilleures dispositions d'esprit. Leur avion était en fort bon état et ils étaient résolus de voler jusqu'aux îles Midway, à 2,480 milles d'ici.

Des centaines de câblogrammes les attendaient à l'ambassade américaine. Les fonctionnaires de l'ambassade américaine et des aviateurs experts se sont enjoints à leur montrer la difficulté qu'il y avait pour eux de réparer les îles Midway. Brock et Schlee répondaient à cela qu'ils emportaient assez de gazoline pour pouvoir voler jusqu'à Hawaï, s'ils venaient à manquer les îles Midway.

Schlee et Brock sont arrivés à Tokio en excellente santé et dans les meilleures dispositions d'esprit. Leur avion était en fort bon état et ils étaient résolus de voler jusqu'aux îles Midway, à 2,480 milles d'ici.

Des centaines de câblogrammes les attendaient à l'ambassade américaine. Les fonctionnaires de l'ambassade américaine et des aviateurs experts se sont enjoints à leur montrer la difficulté qu'il y avait pour eux de réparer les îles Midway. Brock et Schlee répondaient à cela qu'ils emportaient assez de gazoline pour pouvoir voler jusqu'à Hawaï, s'ils venaient à manquer les îles Midway.

Une infirmière pour la côte nord

Québec, 15 (D. N. C.). — Le R. P. Garnier, curé de la Rivière-au-Tonnerre, sur la côte nord, a eu une conférence, hier après-midi, avec M. L.-A. Taschereau. Il a demandé l'établissement d'un service d'infirmières sur la côte nord. Cette question a déjà été soulevée par M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du service d'hygiène de la province, au retour d'une visite qu'il fit sur la côte nord.

M. Taschereau a promis au Père Garnier que sa demande serait sérieusement étudiée par le cabinet provincial.

"La population de la partie centrale de cette région", nous a dit le missionnaire ecclésiastique, "réclame avec instance ces infirmières. Il y a déjà des infirmières pour desservir les autres parties de la côte nord. Les pêcheurs de la partie centrale de la côte nord, ont perdu cette année 80 p.c. de leur pêche et plusieurs seront dans la misère cet hiver. Dans une autre partie de la côte nord, c'est la fureur des éléments de la nature qui a laissé ses traces. Le 15 août dernier, en effet, une terrible tempête a causé des dommages considérables en certains endroits. A Longue Pointe de Mingan, 16 barges ont été détruites. Comme chaque barge est évaluée à \$400 on peut se faire une idée de l'étendue des dommages causés par cette tempête. Ailleurs, les dégâts ont aussi été considérables. A la Rivière au Tonnerre par exemple, le vent a démolé un magasin servant à la vente de la morue. Un grand nombre de pêcheurs en un mot, voient arriver l'hiver avec terreur, car ils n'ont rien de prévu."

Le Canada, modèle de conciliation

Ottawa, 15 (S.P.A.) — Le vicomte Willingdon a porté la parole hier à l'ouverture du congrès de l'Association des *Canadians Clubs*. De tous les pays qu'il connaît, il considère que le Canada est le plus bel exemple de l'esprit qui anime la Société des Nations.

Il a remarqué la plus complète harmonie qui règne entre les descendants de Français et d'Anglais ayant un but commun: l'édification d'une grande nation.

"Le désir d'une vie nationale, dit-il, mérite la plus grande sympathie et le plus sérieux encouragement, peu importe que ce soit le pays. Pour ma part, je ne croirai jamais à la supériorité ou à l'infériorité d'un peuple en raison de sa race, mais pour son caractère seul."

Lord Willingdon voudrait aussi que les divers pays de l'Empire se connaissent mieux. Il regrette la tendance de certains Anglais à considérer que l'Empire est leur chose.

La Motorcade arrive à Québec

Québec, 15 (D. N. C.). — Les 175 membres de la *Motorcade* d'Atlanta sont arrivés à Québec hier soir, terminant leur voyage, pour l'inauguration de la route gольfo du Mexique-Québec, soit 1,816 milles.

M. Marvel, président, a déclaré qu'il part 70 milles, tous les chemins étaient excellents. Ce soir, à 5 heures, il y aura réception à St-Joseph et à 8 heures grand dîner offert par le gouvernement provincial, la ville de Québec et le Club Automobile, sous la présidence de M. J.-L. Perron.

Un troisième groupe des passagers du "Voyage Populaire" organisé par la *White Star* avec le concours du *Devoir*, est parti vendredi dernier, 9 septembre, de Liverpool, à bord de l'*Albertic*, en route pour Montréal où ils sont attendus samedi dans la soirée (l'heure d'arrivée sera donnée plus tard dans le *Devoir*). Sauf changement de la dernière heure, voici la liste de ceux qui sont inscrits sur l'*Albertic*: MM. G.-H. Beloutray et J.-T. Lemire, M. et Mme Thén-V. Campagna, M. et Mme Ger

LUNETTES ELEGANTES
Prix modérés.
A. L. PHANEUF
OPTOMETRISTE-OPHTHIC
1767 rue Saint-Denis.

OUTILLAGE MODERNE
Plus grande fabrique.
Personnel plus nombreux.
Voilà pourquoi tout PLACAGE en argent, nickel est fait et refait ici avec rapidité et à meilleur compte.
Maison Montesano
1079 Amherst.

Tél. Lancaster 7510
I. ROCHON LIMITEE
ENTREPRENEURS
Experts démolisseurs.
Toujours en stock: Matériaux de seconde main pour construction.
Réparations de propriétés.
Estimés fournis sur demande.
2036, Hôtel-de-Ville

Ondulation Marcel
Teintures pour cheveux — Manucure, Massage.
Ondulation permanente par nouveau système français.
SALON KOYOL
Entrée par Belgique Glove.
Lanc. 6884
281 Ste-Catherine ouest
(En face théâtre Princess)

Montreal Costumes
7 Ste-Catherine Est, Montréal
(au sous-sol)
Tél. Lancaster 2111
LOCATION
COSTUMES, PERUQUES, ARMES pour Théâtre, Bal, Mascara, Travestis.
Matériel propre. Maquillage expert.
PRIX MODERES.

SERRURIER REPARATIONS GENERALES
E. TELLIER
268 Dorchester Est
TEL. EST 9356

TISSUS ET ARTICLES
Spéciaux pour le
CLERGE ET COMMUNAUTES
Ornements et orfèvrerie d'église
Objets de piété
JUSTIN DURAND
1251, rue St-Denis, 1251
Au-dessus de la Librairie Déon.

NE PRENEZ PAS DE RISQUE — COMMANDEZ CHEZ
J.-A. DÉSY, Limitée
THÉS, CAFÉS, CONFITURES
QUALITE ET SATISFACTION ASSUREES
172, rue Saint-Paul Est.

ERNEST MEUNIER
Le Tailleur Fashionable
534 rue Rachel Est - Montréal
Téléphone: BELAIR 6495

SALON KOYOL
Entrée par Belgique Glove.
Lanc. 6884
281 Ste-Catherine ouest
(En face théâtre Princess)

Lortie, Dufresne & Cie
Comptables-vérificateurs
294 Ste-Catherine Est - Est 4078
J. P. Lortie, C.A., C.P.A., C.R. Dufresne, L.S. Comin.

J. T. BLEAU **ANT. ROUSSEAU** **J. A. MASSON**
Etablie en 1915
BLEAU & ROUSSEAU
MANUFACTURIERS DE FOURRURES
Siège social: 3852, rue St-Denis Est 6334.
Succursale: 5007, rue Sherbrooke Ouest West. 0789.

TOUTE MUSIQUE
LA
vocale et instrumentale.
Populaire, Classique, Moderne.

Clarinettes et saxophones \$20.00
Le plus grand choix d'instruments de musique. Demandez catalogue D.
J. E. TURCOT
3, Sainte-Catherine Est, MONTREAL QUE.

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA CARTE — TABLE D'HOTE

SPECIALITE:
BANQUETS MARIAGES RECEPTIONS
1266-1284, rue Saint-Denis.
366-368, Sainte-Catherine Ouest.

CLOCHES d'Eglises
Carillons, cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Ecrite ou voir
Z.-O. TOURANGEAU
4064 St-Hubert - BEL 1292
C.-E. MORISSETTE
336, rue Latourville Québec

Repertoire de Bonnes Maisons
— Ou le client trouve ce qu'il cherche.
ANNONCES PARAISSANT LE JEUDI ET LE SAMEDI

30c DU MILLE
TREMBLAY AUTO SERVICE BEL 2181
LIMOUSINES DE LUXE
Mariages, Baptêmes, etc.

HOTEL FRANÇAIS
CHAMBRES:
Double, sans bain, \$1.50 et plus.
Double, avec bain, \$2.50 et plus.

PATISSERIE FRANÇAISE
Confiserie, charcuterie, glaces, boulangerie de luxe, marrons glacés, croissants, brioches, etc.
1284, rue Saint-Denis.

Commander par téléphone, c'est payer plus cher.
Venez choisir vous-mêmes pour éviter les frais de livraison.
— BEURRE —
— OEUF —
— EPICERIES —
— PROVISIONS —
— SIX MAGASINS —
Tousignant & FRERES
6312, rue St-Hubert
880, Ste-Catherine Est
2227, Ontario Est
639 et 2034 Mont-Royal Est
1897 rue Clark.

—Toujours bonnes
—Toujours populaires
LES LIQUEURS de la vieille maison
C. Robillard & Cie
LIMITEE
Ginger Ale — "Cream Soda"
Cidre — "Ginger Beer"
"Dry Ginger Ale", etc., etc.
Si votre épicerie en manque
Téléphonez
EST 1602
9 AVENUE ROBILLARD
(Entre Dorchester et Ste-Catherine)
Maison établie il y a 60 ans.

Ouverture d'Automne

EXTRA SPECIAL
375 VGS DE "BEDFORD CORD" — Sole et laine, haute qualité, choix de riches nuances: sable, vert amande, rose, doré, coco, brun, bleu belge, bleu marine, 40 pcs de large. Haute nouveauté pour robes. Belle valeur de \$3.50 la verge. Spécial d'économie... **\$1.19**
SUEDINE
SUEDINE — Pure laine, qualité souple, nuances les plus en vogue: brun, chambré, rouge vin, sable, bleu de rose, beige, coco, vert et bleu marin.
Superbe valeur, la verge... **\$2.95**
EXTRA SPECIAL
3750 CHEMISES POUR HOMMES — Chemises en broad-cloth anglais ou canadien ou en reps, fini avec rayures ou quadrillage de fantaisie, choix de dessins et nuances, manchettes doubles, faux col pour appareiller.
Manches 33, 34, 35 pouces de longueur. Pointures 13 1/2 à 17 1/2. Superbes valeurs de \$1.95, \$2.50 et \$2.95 pour le prix extra spécial de... **\$1.39**
POUR GARÇONNETS
VESTES EN LAINE — Genre lumber jack, choix de jolis dessins de fantaisie, 2 poches, bande élastique au bas. Tailles 24 à 34. Occasion exceptionnelle... **\$1.95**
839-851
Mont-Royal
Est
angle Fabre
L. Messier
Téléphone
Amherst
2143

Entrepreneurs et marchands électriciens
J.-A. St-Amour
Limitée.
6579 St-Denis, CAL. 0127-0128
Succursale à St-Hyacinthe:
248 Cascades - Tél. 775
Assortiment complet d'électroliers, machines à laver, fers à repasser, etc., etc.
Notre département de dessinateurs est à votre disposition pour la préparation des tracés électriques tels que demandés par la loi Provinciale.
Boudin Hygiénique
TAILLEFER
D'UN GOUT FIN
VENDU EN BOITE D'UN LIVRE
Téléphone: Amherst 0109-2473

DAVID & FRERE Fabricants de
BISCUITS POPULAIRES
Toujours bons premiers par la qualité et les prix.
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIER.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le Syndicat catholique des briqueteurs tient ce soir une très importante assemblée à la salle n° 1, édifice des Syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. M. J.-B. Delisle, agent d'affaires, donnera un rapport très intéressant sur les activités du Syndicat et sur plusieurs entrevues importantes.
Plusieurs contrats importants sont sur le point de commencer et tous les briqueteurs syndiqués ou non sont invités à la réunion. Le Syndicat invite également les entrepreneurs-briqueteurs qui désirent avoir des informations sur le Syndicat ou faire quelques suggestions à assister à la réunion, où ils seront les bienvenus.
Tous sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le Syndicat catholique des peintres se réunit demain soir, à la salle des Syndicats catholiques, n° 2, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapport de l'agent d'affaires, M. Didier. Par ordre.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Les locaux nos 3 et 5 pour les treisiers et les tailleurs de cuir du Syndicat catholique national des cordonniers s'assemblent demain soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, 655 rue Demontigny est. Il y aura rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

PRESSIERS DE JOURNAUX

Le Syndicat catholique des pressiers de journaux n° 2 a tenu son assemblée d'élection des officiers, à l'édifice des Syndicats catholiques, 655 rue Demontigny est. M. G. Tremblay, secrétaire de la Fédération catholique des métiers de l'imprimerie, a présidé l'élection.
Voici le résultat du vote. Président: M. Marotte, vice-président, A. Pavette; secrétaire-archiviste, D. David; secrétaire-financier, E. Dagenais; trésorier, P. Gauthier; sentinelle, W. Levert.
Auditeurs: MM. A. Dery, E. Levert et P. Authier.
Délégués au conseil des métiers de l'imprimerie: MM. P. Authier, A. Pavette, E. Dagenais, A. Dery, D. David et P. Gauthier.
L'installation des officiers aura lieu à l'assemblée régulière du 1er lundi d'octobre. A cette occasion le Syndicat organise un concert-boucane sur une époque dans l'histoire du Syndicat et tous les pressiers de journaux sont cordialement invités à assister.

FETE DU TRAVAIL

Le comité de la fête du travail

EXECUTIF DU CONSEIL

Le comité exécutif du Conseil central des Syndicats catholiques se réunit vendredi soir, à l'édifice des Syndicats catholiques. Plusieurs questions de grande importance. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

NUMEROS GAGNANTS

Les numéros gagnants des prix de présence de la fête du travail des Syndicats catholiques sont les suivants: n° 212, détenu par M. L. Malo, prix de \$2.50; n° 557, prix de \$2.50. Le détenteur du coupon 557 est prié de le rapporter à M. G. Tremblay, trésorier du comité, qui remettra le prix gagné au porteur.

CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des Syndicats catholiques a tenu son assemblée régulière à la salle n° 1, édifice des Syndicats catholiques, sous la présidence de M. C. Bernier. Le conseil a eu le plaisir d'accepter la demande d'affiliation du Syndicat des briqueteurs et de recevoir les lettres de créance de ses délégués.

Sur rapport du comité exécutif, le conseil central des syndicats catholiques s'oppose à la prolongation du mandat du conseil municipal; les syndicats catholiques demandent qu'on suive les dispositions de la charte protectrice des droits des ouvriers. M. E. Provost a été nommé pour faire une collection des photographies et pièces d'intérêt pour l'histoire au syndicalisme catholique à Montréal et ailleurs.

MM. J.-P. Malo, L. Lanoix, et G. Tremblay, membres du comité d'action religieuse, ont été autorisés à s'enquérir de la date de la prochaine retraite fermée des Syndicats catholiques.

Le comité de la fête du travail a fait un rapport verbal de ses activités. Les fêtes organisées à cette occasion ont obtenu un succès grandiose. La grande démonstration à l'Oratoire Saint-Joseph, surtout, a eu un succès financier appréciable avec le programme-souvenir à supplément d'annonces.

Le conseil central a voté des remerciements à toutes les sociétés catholiques qui se sont fait représenter à la fête religieuse du travail.

Dans l'ordre du jour des remarques dans l'intérêt du conseil, l'exécutif a été chargé de faire une enquête légale sur l'enregistrement des noms et adresses des travailleurs qu'on embauche sur les chantiers et dans les manufactures. Il arrive à la plupart du temps qu'on n'a pas l'adresse de l'ouvrier, en cas d'accident, et que c'est toute une difficulté pour les parents de la victime de retracer l'accidenté. Le conseil veut qu'on fasse disparaître

UNE ARCHE COMMÉMORATIVE

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — La construction, à Saint-Hyacinthe, de la porte commémorative des anciens maires de la cité, avance rapidement. Cette porte aura la forme d'une arche, au-dessus de la rue Girouard, à l'entrée nord-ouest de la ville. Elle sera de brique avec ornements en pierre, et l'arche elle-même sera en chêne et stuc. La plus grosse des deux tours sera agrémentée d'une magnifique horloge, achetée en France, et d'une fontaine Dauphin, cependant qu'une autre fontaine ornera la deuxième tour. Cette dernière aura cinquante pieds de hauteur, et la plus élevée cinquante-huit pieds, surmontée d'un mâât. L'espace entre les deux tours sera de vingt-sept pieds et demi. Tout le monument sera de style renaissance française. Les travaux seront dirigés par M. René Richer, architecte, ingénieur de la cité. On espère que le monument sera terminé pour le 29 septembre, centième anniversaire du sénateur Georges-Casimir Desaulles, de cette ville, sénateur pour la division de Rougemont, qui fut maire de Saint-Hyacinthe pendant vingt-cinq ans.

Cette épave

Londres, 15 (S.P.A.) — Les experts du ministère de l'aviation ont examiné l'épave d'un aéroplane trouvé il y a quelques jours dans la baie de New Quay. Ils sont d'opinion que cette épave n'appartient à aucun des aéroplanes perdus au cours de traversées transatlantiques cette année.

Les constructions de la Cie des Tramways

La Compagnie des tramways, a part les agrandissements qu'elle fera à ses immeubles de la cour Youville, construira aussi un nouveau magasin dans la cour Saint-Denis. Le nouvel immeuble remplacera un qui fut construit en 1916. Il aura 233 pieds par 60, et sera donc beaucoup plus grand que celui qui existe actuellement et qui sera bientôt démolie. La construction doit être complètement à l'épreuve du feu, avec des murs en fer galvanisé et un toit en béton armé.

On construira dans la même cour un nouvel immeuble pour les bureaux. Il aura deux étages et mesurera 90 pieds par 60. On y logera les bureaux pour les magasins et une salle pour les employés.

On a déjà commencé la pose des voies nécessitées par ces changements.

L'HISTOIRE DE CETTE COLLISION

UN NAVIRE DONT LES FEUX N'AURAIENT PAS ETE VISIBLES AU MOMENT DE LA COLLISION

Rendant témoignage devant le capitaine L.-A. Demers, de la Commission d'enquêtes maritimes, le capitaine J. T. Evans, du cargo Darnholme, a assuré que si les feux vert et rouge du Keyport avaient été visibles la nuit du 7 septembre, il ne se serait pas produit de collision entre les deux navires.

Le Darnholme, selon le capitaine Evans, venait de décharger un cargaison de charbon aux Trois-Rivières et allait tourner pour descendre le fleuve. Deux feux brillants qu'il aperçut à tribord parurent au capitaine être les feux d'un navire à l'ancre. C'est lorsque le Keyport a donné un coup de sifflet que le capitaine du Darnholme s'est aperçu que le navire qu'il avait cru à l'ancre était en mouvement et descendait le fleuve. Il était trop tard pour éviter une collision. Le témoin assure qu'il a alors demandé pourquoi le Keyport n'avait pas de feux rouge et vert. A peine avait-il parlé que le feu rouge du Keyport a brillé et que quelqu'un de l'équipage de ce navire s'est exclamé: "Nous n'avons pas de feux de tribord et de babord!" Les navires se trouvaient à une trentaine de pieds l'un de l'autre à ce moment-là. Comme les deux navires se rapprochaient de nouveau après le premier choc, le témoin a répété sa question, et on lui a répondu: "Mes feux brillent!" Il a répliqué à cela: "Oui, capitaine, mais il est trop tard maintenant."

Le capitaine Clarence-Joseph Kennedy, du Keyport, a affirmé, en rendant témoignage, que ses feux de tribord et de babord fonctionnaient parfaitement. Un instant avant la collision il a été révéler dans son lit par un matelot qui venait le prévenir qu'un navire se trouvait tout près. En arrivant sur la passerelle il a pris la roue des mains de son second.

Le second, W. Blackwell, du Keyport, qui a témoigné après son capitaine, a dit qu'il n'était pas sur la passerelle au moment de la collision parce qu'il avait dû s'absenter momentanément. Il a nié avoir dit: "Nous n'avons pas de feux de tribord et de babord." C'est lui qui a répondu au capitaine du Darnholme que les feux rouge et vert brillent.

Le commissaire Demers a ajourné l'enquête après avoir entendu le témoignage du second Blackwell. Il a été révéler au cours de cette première séance de l'enquête que le Darnholme a subi des avaries pour environ \$27,000 et le Keyport, pour \$15,000.

Le Keyport appartient à la Keystone Transports, Ltd., de Montréal, et le Darnholme, à Wade and Company, de Cardiff.

Le commissaire Demers avait comme assesseurs les capitaines Ch. Lapierre et Art. Lefebvre.

M. A.-R. Holden représentait les propriétaires, le capitaine et les of-

Le Chemin de fer National du Canada

Changements d'horaires

Le Chemin de fer National du Canada annonce les importants changements suivants dans l'horaire de ses trains qui entreront en vigueur le 25 septembre.

De la Gare Bonaventure

Montréal-Montréal-Halifax. — Le train No 60 "The Acadia", quittant Montréal à 6.40 p.m., sera retranché après le 23 septembre.

Montréal-Québec-Sherbrooke-Portland

Le train No 683 quittant Montréal à 7.10 a.m., pour Québec, sera retranché. Le train No 34 quittant Montréal à 11.45 p.m., tous les jours pour Québec, Sherbrooke et Portland.

Le train No 12 quittant à 4.25 p.m., tous les jours, sauf le dimanche pour Island Pond, etc. Les voyageurs pour les endroits à l'est de St-Hyacinthe, Sherbrooke compris, quitteront Montréal à 5.10 p.m., tous les jours sauf le dimanche.

Montréal-Granby-Waterloo

Le train No 610 quittant Montréal à 9.25 a.m., et le No 306 à 5.30 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, pour Granby et Waterloo, via St-Fran.

Montréal-Hemmingford-Huntingdon

Les trains du dimanche pour ce district seront retranchés après le 18 septembre.

Montréal-New-York-Boston

Le train No 52 pour New-York et Boston, via le chemin de fer Rutland, quittera Montréal à 8.40 p.m., tous les jours.

Montréal-Toronto

Le train No 13, "Inter-City Limited" ne circulera plus le dimanche, après le 18 septembre.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L.B.
Jean Fautoux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 21, L.L.B.
50, rue Notre-Dame ouest Montréal

Vanier & Vanier

AVOCATS
Anatole Vanier, Guy Vanier.
Tél. Havre 2541, 97 Saint-Jacques

Cartier, Barcelo et Rivard

AVOCATS
Chambre 707a, Immeuble "Power"
93, rue Craig ouest, Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154, 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

MAURICE DUPRE, L. L. L. C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etat
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE.
Téléphones: 312 et 213
QUEBEC

ANTONIO ALLARD

AVOCAT ET PROCUREUR
50, Notre-Dame ouest Montréal
Bureau du soir:
6128 St-Denis - Calumet 5214-J

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3993-4553 Montréal

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés—Chartered Accountants
J. Art. Le Rus, C.A., Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A., Maurice Chartré, C.A.
Maurice Samson, C.A., Emile Beauvais, C.A.
J.-Eug. Rivard, L.L.B.
LARUE, TRUDEL & FICHER
Syndics et Liquidateurs
QUEBEC MONTREAL

P.-A. GAGNON

Comptables agréés—Chartered Accountants
Chambre 308
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes - Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078-79 17, St-Jacques

GRAVEURS

GATE
Tél. Main 2737, 245, St-Jacques
Bijouteries — Trophées — Médailles
Dessins et estimés sur demande
Travail garanti — Service extra rapide

ENCADREURS, DOREURS

MORENCY FRERES, Limitée
DORURE ET ENCADREMENT
846, rue Ste-Catherine Est - Tél. Est 3202
Succursale:
1258 McGill College (en bas Ste-Catherine)
Gravures, Eaux fortes, Tableaux, Miroirs
et Meubles d'Art. Restauration de tableaux et Cares anciens—Matériel d'Artistes.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE
mis à Chapleau.
Un violateur, qui a été poursuivi devant la cour, a été trouvé coupable sur 13 accusations.

L'UNION DES MUNICIPALITÉS A BESOIN D'ARGENT

IL EST QUESTION D'UNE SOUSCRIPTION CHEZ LES HOMMES D'AFFAIRES

Parce que les fonds dont elle dispose ne sont pas suffisants, on propose dans certains milieux de prélever une souscription chez les hommes d'affaires pour assurer un fonds d'environ \$150,000, à l'Union des municipalités canadiennes.

Les contributions que les municipalités versent à cette association appelée à rendre de grands services sont loin d'être suffisantes. En fait, 78 municipalités en font partie et le montant total qu'elles versent n'atteint que \$3,276. C'est loin d'être suffisant puisqu'avec le montant, l'association ne peut même avoir un secrétaire permanent payé après que les autres frais les plus nécessaires ont été rencontrés. D'autre part, tout en intervenant auprès des municipalités pour qu'un plus grand

nombre en fasse partie, si on pouvait réunir un fonds de \$150,000, les seuls revenus seraient suffisants pour assurer la permanence de l'Union et lui permettre d'accomplir tout ce qu'elle peut réaliser dans le domaine municipal.

On sait que l'Union des municipalités canadiennes est une association qui s'étend à tout le pays et qu'elle se distingue des unions provinciales en cela que ces dernières n'entendent leurs activités qu'à leur province respective. L'Union canadienne a pour but d'unifier les efforts qui se font dans les différentes provinces pour améliorer notre système d'administration des villes et leur développement suivant les meilleurs principes d'urbanisme.

Chiang Kai Shek

Shanghai, 15 (S.P.A.) — On nie ici les rapports récents qui voulaient que le général Chiang Kai Shek, ancien commandant des armées nationalistes, fut retourné à Shanghai. Il continue d'habiter Fenghua, dans la province de Chekiang.



Marchés

Stanford's
LIMITED

Succursales "PAYEZ ET EMPORTEZ"

ANGLE BLEURY ET SAINTE-CATHERINE

(Walter's Market)

436, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Montreal Public Market, voisin du Loew's)

5730, AVENUE DU PARC

(Lionel Market, près Bernard)

Jeune agneau

DEVANTS, LA LIVRE 14c
LONGES, LA LIVRE 25c
CUISSOTS, LA LIVRE 29c

Cuissots de jeune porc, la livre 25c
LES PLUS BEAUX MORCEAUX A ROTIR

Eperlans, la livre 18c
FRAIS PECHES, 2 LIVRES POUR 35c

Jeunes aiglefin, la livre 13c
FRAIS FUMES, 2 LIVRES POUR 25c

Pommes de terre sucrées, 5 lbs pour 25c

Spécial en Pâtisseries

Gâteaux secs ou brioches parisiennes 22c
LA DOUZAINES

2 POUR 43c

Sans rien changer au caractère de notre magasin au service supérieur, 1430 rue Mansfield nous avons pris des mesures pour fournir les articles précédemment décrits d'après le mode "PAYEZ ET EMPORTEZ", ou le besoin s'en fait sentir. Les commandes "PAYEZ ET EMPORTEZ" de 53 et plus ne seront livrées gratuitement que de ce magasin.

1430, RUE MANSFIELD PAS D'ATTENTE

12 TELEPHONES

Stanford's Limited

PLATEAU 4121

Se spécialisant dans les victuailles de choix hors-prix et importées. — Service et livraison incomparables.

Feuilleton du "Devoir"

L'Héritage de Claire

par Mme Charles PERONNET

35 (suite)

Elle le regarda, un peu étonnée, et lui sur ce visage sérieux une expression de bonté compatissante qu'elle n'avait point su y découvrir jusque là.

C'était bien la physionomie d'un homme penché sans cesse, par goût et par profession, sur toutes les misères humaines.

— Je vous le promets, dit-elle sérieusement.

Dès qu'elle fut seule, elle se hâta de prendre connaissance de la lettre de sa vieille bonne; il fallait que ce fût important, Mariette n'étant point habituée à manier la plume.

"Je vous écris, ma chère petite fille, pour vous dire que vos lettres me font bien plaisir et que je les lis jusqu'à les savoir par coeur.

Nouveau conseil des Chevaliers de Colomb

Trois-Rivières, 15. (D.N.C.) — La première initiation de Chevaliers de Colomb au Cap-de-la-Madeleine vient d'avoir lieu. Le nouveau conseil porte le nom de Notre-Dame-du-Cap. La journée de l'initiation s'ouvrit par une messe basse que célébra M. l'abbé Georges Biron en l'église Ste-Marie-Madeleine. Le R. P. Francoeur, O.M.I. prononça une allocution de bienvenue et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Eddie Hamelin, professeur au séminaire St-Joseph-de-Trois-Rivières.

Il y eut ensuite programme musical par MM. Philippe Rochefort et J. A. Cambray, Mlle Alice Rochefort, touchait l'orgue. Dans le bas-chœur, on remarquait MM. Edouard Belleau, La Tuque, député de district; Adélard Provancher, protonotaire des Trois-Rivières, ex-député de district; J. B. Godbout, grand chevalier du conseil des Trois-Rivières; Dr A. Massicotte, fidèle navigateur du 4ème degré, des Trois-Rivières; Alex Verville, du conseil de Nicolet; Georges Bolduc, Gustave Derome, M. Tellier, des Trois-Rivières; M. le maire Donat Paquin, du Cap-de-la-Madeleine; M. Duchesne, cérémoniaire du conseil de La Tuque.

La quête fut faite par MM. Gustave Catellier et l'échevin Lucien Massicotte. MM. le Dr J. B. Dervail et le notaire Paul Bouchard, servirent la messe. L'explicitation des deux premiers degrés de l'ordre fut donnée dans l'après-midi à l'académie du Sacré-Coeur.

Election chez les Zouaves à Grand'Mère

L'association des Zouaves de Grand'Mère a fait récemment l'élection des officiers de son comité de régie, avec les résultats suivants:

Président, M. Robert Pinard; vice-président, M. Zéphyr Bordeleau; secrétaire-trésorier, M. Alfred Villeneuve; 1er conseiller, M. Denis St-Arneault; 2ème conseiller, M. Chas Champagne; 3ème conseiller, M. Donat Brunelle et 4ème conseiller, M. Evariste Fafard.

Les officiers de la compagnie sont les suivants: Chapelain honoraire, M. le curé H. Trudel; chapelain, M. l'abbé H. Rivard; commandant, M. Robert Pinard, officier d'ordonnance du colonel; capitaine, M. Arthur Beaulieu; lieutenant-adjutant, M. Thomas Sigman; 1er sous-lieutenant, M. Fred Villeneuve; 2ème sous-lieutenant, M. Adolphe Allard; 1er sergent, M. Aimé Melançon; 2ème sergent, M. Willie LaBrie; 3ème sergent, M. Deuss St-Arneault; 4ème sergent, M. Arthur Grenier; 1er caporal, M. Hector Bouchard; 2ème caporal, M. Charles Champagne; 3ème caporal, M. Willie Sawyer; et 4ème caporal, M. Evariste Fafard.

Pour le corps ambulancier, M. René Desroix est sergent ambulancier et M. Rosario Prince, caporal-ambulancier.

Feu Mme J. Ouimet

Les funérailles de Mme J. Ouimet, née Guindon, (Marguerite), épouse en première nocce d'Arseme Cloutier, en son vivant, marchand à Sainte-Rose, décédée à Sainte-Rose il y a plusieurs jours, ont eu lieu en présence d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille. M. le curé Joseph Cloutier, de Sainte-Rose, cousin de la défunte, a fait la levée du corps. M. l'abbé Allys Cloutier, curé de Saint-Constant, beau-frère de Mme Ouimet, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Ernest Vaillancourt et Jean-Louis Chartrand, cousins de la défunte, agissant comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, deux autres cousins de Mme Ouimet, MM. les abbés Philippe Chartrand et Gabriel Chartrand, ont célébré des messes aux autels latéraux.

Ont conduit le deuil: M. l'abbé Alphonse Cloutier, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, fils de Mme Ouimet, ses beaux-frères, M. l'abbé Allys Cloutier, MM. Adélard Cloutier, Léon Ouimet, Roch Ouimet; ses neveux, MM. Berthelot Brunet, Adrien Brunet, Albert Lacroix, Léon Locas, Wilfrid Locas, Herménégilde Locas, Armand Locas, Arthur Monette, Joseph Ethier, Norbert Desjardins, Hector Locas, Arsène Leroux, Clovis Labelle, Emile Ouimet. Les porteurs et les porteuses étaient: M. et Mme Adélard Cloutier, M. et Mme Joseph Charbonneau, le docteur et Mme Ferdinand Bélanger, M. et Mme Ulric Vannier, M. et Mme Félix Laplante, M. et Mme Damase Cadieux. On remarquait au sanctuaire, M. le chanoine Arthur Jasmin, curé de Saint-Edouard, de Montréal, M. les abbés Conrad Chaumont, curé du Saint-Nos de Jésus, à Maisonneuve, Donat Chaumont, vice-supérieur du

ligieuse qui ne me quittait ni jour ni nuit, et j'ai été gâtée et chovée tout comme une dame. J'ai bien souffert et quelquefois ma tête me rendait à moitié folle, et j'appelais ma Claire pendant des journées entières.

"Ma petite fille, vous ne savez pas combien M. le Docteur est bon; je me repens d'avoir dit tant de mal de lui quand il nous a séparés. On aurait cru qu'il n'avait rien autre chose à faire que de s'occuper de la vieille Mariette, lui qui soigne ici tant de grands personnages et qu'on vient appeler tout le long du jour. Je vous assure qu'il n'est pas fier et qu'il ne méprise pas les pauvres. D'ailleurs, dès mon arrivée, j'avais bien vu qu'il en venait beaucoup chez lui et que tous l'aimaient.

"A présent me voilà guérie, Monsieur veut que je prenne l'air et il me prête sa voiture, à l'heure de la consultation, pour aller me promener sur une jolie route qui borde la mer et qu'on appelle la Corniche. Il ne me manque que de vous avoir avec moi pour vous montrer tout ce que je vois de beau, ma Claire.

"Adieu ma petite fille chérie, portez-vous bien, ne vous faites pas de

LE THÉ VERT "SALADA"

une fois essayé—adopté pour toujours.

Le Plus Grande Organisation de Voyages au Monde

Pacifique Canadien

CROISIÈRE AUTOUR DU MONDE

Faites enfin ce voyage extraordinaire dont vous rêvez depuis si longtemps. Visitez les pays aux coutumes étranges qui figurent sur l'itinéraire de l'"Empress of Australia" pour cette croisière entre toutes les croisières. Vous serez en Terre-Sainte à Noël et au Caire pour le jour de l'An; 2 semaines à Ceylan et aux Indes; 4 jours à Pékin. C'est la "Croisière des Merveilles du Monde". Départ de New-York le 2 décembre. Absence de 133 jours — 26 ports — 21 pays.

Croisière de la Méditerranée

La mer d'azur chantée par les poètes. Allez visiter les pays qui furent le berceau de la civilisation. Départ de New-York le 4 février sur le luxueux "Empress of Scotland". Escales à Madrie, Alger, Palermo, Naples, Venise, Chypre. Visite de la Terre-Sainte et de l'Égypte. Un voyage de 73 jours — 16 pays — 19 ports.

CROISIÈRES

Renseignements, itinéraires et plans des pays visités fournis par les agents de navigation locaux au

D. R. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 141 rue St-Jacques, Montréal
Téléphone: MAIN 7700

Portez toujours des chèques de voyages de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont négociables partout.

610 F

seminaire des Missions-Etrangères, Sylvio Cloutier, curé de Sainte-Monique, Pierre Filion, Théobald Panique, le R. P. Arthur Quenneville, M.E.; MM. les abbés Rodolphe Joly, O.V.A., Augustin Lemay, Joseph Joly, Benoit McLeod, Léon Laporte, Rosario Laurin, Lionel Gohier; du séminaire de Sainte-Thérèse: MM. les abbés Henri Arbour, directeur, Joseph Théoret, préfet des études, Edmour Hébert, Alexis Léveillé, Cléop has Pigeon, Philippe Chartrand, Joseph Pigeon, Albert Francoeur, Jean-Louis Chartrand, Raoul Lanthier, Gabriel Chartrand, Ernest Vaillancourt, Charles-Henri Robillard, Gérard Hurtubise, Paul-Emile Robillard, Léopold Bazinet, Albert Lemay, Pierre-Paul Lacombe, Emile Filion, Oscar Robitaille, Geo. Clément, Ernest Coursol, Ernest Gascon, et Alphonse Cloutier.

Dans la nef: les Frères de Saint-Gabriel de l'Académie de Sainte-Rose; les religieuses de Sainte-Anne des Plaines dont Soeur Marie-Ernest, supérieure; des religieuses de Sainte-Croix du couvent de Sainte-Rose; de la maison-mère de Lachine, du couvent du Saint-Esprit; plusieurs sœurs de la Providence, de l'Hospice Drapeau de Sainte-Thérèse. On remarquait dans le nombreux cortège: le maire de Sainte-Rose, M. P.-A. Longpré, des délégués de la chapelle d'été de Sainte-Rose, du Tiers-Ordre, des Dames de Sainte-Anne.

Retraites fermées pour jeunes filles

Le R. P. Chaput, S.J., prêchera une retraite pour les jeunes filles du 7 au 10 octobre au soir, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest.

Au Couvent des Trois-Rivières, 117, rue Saint-Charles, il y aura une retraite pour jeunes filles du 22 au 26 septembre et pour les dames du 16 au 14 octobre. Prière de s'inscrire d'avance.

chagrin. Monsieur m'a dit que vous aviez repris vos jolies couleurs roses, mais qu'on ne vous entend pas rire souvent. Il faut tâcher de vous faire une raison, notre bon M. le général est sûrement au ciel et je suis certaine qu'il veut que sa petite reine se console.

"Votre servante pour la vie, Mariette Donjon."

Le visage de Claire était couvert de larmes quand elle eut achevé cette lettre, où se peignait si bien l'âme naïve et tendre de sa vieille bonne; mais ces détails même ne lui suffisaient pas, elle voulait savoir plus encore.

Elle se souvint que son tuteur ne partait jamais sans faire une visite au petit Alex et qu'elle aurait changé de le trouver encore, en montant chez Madame de Lisol. Ce fut sa cousine qui vint lui ouvrir et l'introduisit dans la chambre de son fils, où se trouvait en effet Bruno.

La jeune fille alla à lui et lui tendit la main.

— Je vous fais amende honorable pour toute la rancune que j'avais contre vous, dit-elle courageusement: je croyais que vous faisiez exprès de me priver des visites de

EATON

Magasin ouvert de 9 à 5.30 heures y compris le samedi

LA MARQUE

Renown

signifie une bonne qualité à un prix économique dans les articles pour hommes



CHAPEAUX Renown 3.50

Ils sont fabriqués spécialement pour nos Magasins. En feutre-fourrure de bonne qualité, avec bord droit ou relevé, en nuances pâles et plus foncées de gris, fauve et brun. Pointures 6 3/4 à 7 1/2.

CHANDAILS Renown 2.00

Légers chandails ouverts, avec encolure en pointe, très pratiques pour porter sous le veston. En bonne laine au tricot plat. Nuances unies de gris pâle, gris acier, fauve, lovat, brun chiné et vert chiné. Deux poches rapportées et boutons en os de bonne qualité. Tailles 36 à 44.

REZ-DE-CHAUSSEE — RUE SAINTE-CATHERINE

Téléphone U Ptown 7000

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal
Téléphones: Est 1507 et 4647
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.

Tous les remèdes nouveaux. PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin. Livraison rapide par toute la ville.

AIREX COMBOUD CONTRE LE RHUMATISME

INSOMNIE, MAUX DE TÊTE, GRIPPE, NEURALGIE

100 CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

THE AIREX COMPANY, LEVIS, P.Q.

Le ministère de l'intérieur est embarrassé mais il espère que ce mouvement en durera pas. Il est difficile de connaître au juste la situation en Mandchourie à cause de la propagande qui s'y fait.

Le juge Ducloux, assisté d'un jury, a entendu la cause de Gôme Sarrazin contre Darius Ménard. Sarrazin avait obtenu de Ménard un contrat pour les travaux de plomberie dans 40 logis, rue Papineau, le printemps dernier. Le défendeur n'avait pas installé les échafaudages nécessaires et il est tombé d'une grande hauteur, se fracturant la jambe droite. Il réclame \$31,900. Le défendeur rétorque que Sarrazin avait des échelles à sa disposition et qu'il n'avait qu'à les employer au lieu de prendre des moyens hasardeux comme il l'a fait.

Les Mandchous ne sont pas contents

Tokio, 15 (S. P. A.) — D'après les dépêches reçues par l'agence japonaise Rengo, les manifestations antijaponaises sont de plus en plus nombreuses en Mandchourie. Au cours de l'un d'elle on a crié: "A bas le chemin de fer de la Mandchourie du sud." (Ce chemin de fer est la propriété des Japonais. Le ministre japonais en Chine a accusé les Chinois récemment de violer une entente en entreprenant la construction d'un autre chemin de fer parallèle à celui-ci.)

visage, comprit qu'il souffrait.

— Qui sait, murmura-t-elle avec sympathie, un jour peut-être...

Il se leva comme pour chasser une pensée importune.

— Ne me tenez pas, Jeanne, n'oubliez pas que je suis chef de famille, que j'en ai les charges sans en porter le titre, et que, de ce fait, je devrai toute ma vie songer aux autres avant de penser à moi-même. Les rêves d'avenir me sont interdits. Adieu, mon petit homme, tâche de te passer de moi ces temps-ci, je ne pourrai revenir de quelques jours.

XI

Le soir du même jour et bien que l'heure fût tardive, Mademoiselle de Salvaire et son frère Ludovic étaient enfermés dans la chambre de ce dernier. Leur conversation avait dégénéré en discussion et elle devait être orageuse, à en juger par les éclats de voix irritées retentissant au travers des doubles portes. Mison, qui était montée pour apporter la traditionnelle eau de fleur d'orange et faire la couverture, s'était enfoncée en se signant.

Mademoiselle Delphine, assise dans une vaste bergère au coin de la cheminée, avait les yeux rouges

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

	1927	1926
Oeufs, caisses	569	4339
Beurre, boîtes	18	1115
Fromage, mls	9500	13280

LES PRIX DU GROS

Le marché de la farine a subi une autre baisse de 10 sous. Le temps de renouveler les contrats approche, et les acheteurs ne sont pas disposés à se presser.

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$8.10
Deuxième patente	\$7.60
Forté à boulanger	\$7.40
Farine à pâtisserie	\$6.70
Le marché est ferme et sans changement. Il y a une bonne demande.	
Gru blanc, tonne	\$43.25
Gru rouge, la tonne	\$36.25
Son, la tonne	\$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$4.20
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$3.80

BEURRE ET FROMAGE

Il n'y a pas de changement sur le marché du beurre. Le marché est très ferme, quoique la demande soit un peu restreinte.

Le marché du fromage est très ferme; il s'est fait beaucoup d'exportation la semaine dernière.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:

De crémère, en boîtes	40s.
De crémère, en blocs	39s.
De cuisine	38s.

Fromage:

Québec, doux, meule 20 lbs.	22s.
Québec, doux, au morceau	23s.
Canadien fort, mie de 80 lbs.	23s.
Canadien fort, au morceau	26s.
Kraft, boîte de 5 lbs.	34s.
Kraft, boîte de 1 lb.	36s.
Oka	37s.

OEUF

Le marché des oeufs est ferme et sans changement. Il y a une très bonne demande et les oeufs strictement frais sont excessivement rares.

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)

Oeufs frais:

Chanteclerc	58s.
Extras	55s.
Premiers	49s.
Seconds	42s.

Oeufs d'entrepos:

Extras	44s.
Premiers	42s.
Seconds	38s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lafond)

Le marché est plus faible pour les patates du district de Montréal.

Le gros paie \$0.90, en sacs de 80 livres, pour les patates blanches du district; aux détaillants on les vend \$1.15. Les patates du Nouveau-Brunswick coûtent au gros, prises au wagon, \$1.00 les 90 livres; aux détaillants on les vend \$1.10 en sacs de 80 livres.

Les opérations des tramways en 1926

Ottawa, 15. — Le Bureau fédéral de la statistique vient de faire son rapport sur l'exploitation des tramways, au Canada, en 1926. Les recettes brutes ont été de \$51,269,490. L'intérêt a exigé \$8,266,069, le fonds de réserve \$6,040,147 et les dividendes \$2,647,010. On a transporté 748,710, 836 passagers, 3,493,457 tonnes de fret. Le personnel de ces compagnies et de garde-moteurs. On a payé en salaires et gages en 1926, la somme de \$24,686,549.

À Montréal, le nombre des passagers a été de 207,754,983, soit 6,254,745 de plus qu'en 1925; à Toronto, 183,494,076 passagers, soit 2,714,136 de plus; à Québec 17,885,470; à Ottawa, 35,753,611 passagers.

Les revenus de 1926 des chemins de fer

D'après un rapport de l'Office fédéral de la Statistique, les revenus bruts des chemins de fer canadiens, en 1926, ont dépassé ceux de toutes les années précédentes. Les dépenses d'exploitation ont été plus élevées qu'en 1925 et 1924, mais elles ont été moindres que pendant les années de 1923 à 1920. Les bénéfices nets, se chiffrant par \$104,096,301, sont plus élevés que ceux de toutes les années précédentes, et dépassant par \$20,948,670 ceux de 1925.

La majeure partie de l'augmentation des recettes nettes s'est produite pendant le premier semestre: \$33,350,000 en 1926, contre \$15,300,000 en 1925.

Il y a augmentation dans presque tous les compartiments du fret: céréales, fourrage, minéral, charbon, bois de pulpe, automobiles.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires:

Mercredi	178.88	148.26
Mardi	179.06	148.44
Y a une semaine	178.74	148.49
Y a un an	144.72	125.60
Maximum, 1927	179.06	149.56
Minimum, 1927	141.23	125.58

Total des ventes, 2,790,000 parts.

LA MATINÉE A LA BOURSE

CANADA CEMENT DOMINION BRIDGE ET BRAZILIAN AVANCEMENT A DE NOUVEAUX SOMMETS

Quelques stocks ont encore atteint de nouveaux sommets, à la séance de ce matin, en Bourse locale. D'abord, le marché a été actif, surtout les titres qui se traitaient en cours de hausse.

La hausse la plus remarquable est celle du Canada Cement. Ce stock a grimpé jusqu'à un nouveau sommet de 199 3/4, cédant un point au moment d'une interruption, où il accusait encore un gain de plus de 7 points sur la dernière vente de la veille. Le Dominion Bridge a aussi établi un nouveau sommet à 228, mais il s'est ensuite alourdi en fermeture à 225, soit une petite nette d'un point sur la clôture d'hier. Le Dominion Textile, ex-dividende de 1 point 1/4, s'est haussé à 125, soit l'équivalent d'une avance de plus de 3 points. Le National Breweries, aussi ex-dividende d'un point, a presque tout gagné son dividende. Steel of Canada a avancé d'un point à 160, de même que Smelter à 236. Le Dominion Glass et le Massey Harris ont terminé avec des pertes de moins d'un point.

Le "Brazilian" a dépassé son sommet d'hier en cotant ce matin 194 1/2, clôturant avec un gain net de 3 1/4 de point à 193 3/4. Le "Shawinigan" était plus ferme de quelques fractions de point, de même que "Montreal Power" qui a clôturé sans changement à 93 1/2.

Le compartiment des pâtes et papiers était ferme. "Laurentide" a avancé de 1 1/2 point à 97, s'élevant de quelques fractions avant la fermeture. Le "Waygamack" s'est raffermi de 3/4 de point à 82.

Voici un relevé des ventes de la matinée, fourni par la maison "L. G. Beaubien & Cie":

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Alberta Grain, 5 à 10 1/2 à 11 1/2 à 12 1/2 à 13 1/2 à 14 1/2 à 15 1/2 à 16 1/2 à 17 1/2 à 18 1/2 à 19 1/2 à 20 1/2 à 21 1/2 à 22 1/2 à 23 1/2 à 24 1/2 à 25 1/2 à 26 1/2 à 27 1/2 à 28 1/2 à 29 1/2 à 30 1/2 à 31 1/2 à 32 1/2 à 33 1/2 à 34 1/2 à 35 1/2 à 36 1/2 à 37 1/2 à 38 1/2 à 39 1/2 à 40 1/2 à 41 1/2 à 42 1/2 à 43 1/2 à 44 1/2 à 45 1/2 à 46 1/2 à 47 1/2 à 48 1/2 à 49 1/2 à 50 1/2 à 51 1/2 à 52 1/2 à 53 1/2 à 54 1/2 à 55 1/2 à 56 1/2 à 57 1/2 à 58 1/2 à 59 1/2 à 60 1/2 à 61 1/2 à 62 1/2 à 63 1/2 à 64 1/2 à 65 1/2 à 66 1/2 à 67 1/2 à 68 1/2 à 69 1/2 à 70 1/2 à 71 1/2 à 72 1/2 à 73 1/2 à 74 1/2 à 75 1/2 à 76 1/2 à 77 1/2 à 78 1/2 à 79 1/2 à 80 1/2 à 81 1/2 à 82 1/2 à 83 1/2 à 84 1/2 à 85 1/2 à 86 1/2 à 87 1/2 à 88 1/2 à 89 1/2 à 90 1/2 à 91 1/2 à 92 1/2 à 93 1/2 à 94 1/2 à 95 1/2 à 96 1/2 à 97 1/2 à 98 1/2 à 99 1/2 à 100 1/2 à 101 1/2 à 102 1/2 à 103 1/2 à 104 1/2 à 105 1/2 à 106 1/2 à 107 1/2 à 108 1/2 à 109 1/2 à 110 1/2 à 111 1/2 à 112 1/2 à 113 1/2 à 114 1/2 à 115 1/2 à 116 1/2 à 117 1/2 à 118 1/2 à 119 1/2 à 120 1/2 à 121 1/2 à 122 1/2 à 123 1/2 à 124 1/2 à 125 1/2 à 126 1/2 à 127 1/2 à 128 1/2 à 129 1/2 à 130 1/2 à 131 1/2 à 132 1/2 à 133 1/2 à 134 1/2 à 135 1/2 à 136 1/2 à 137 1/2 à 138 1/2 à 139 1/2 à 140 1/2 à 141 1/2 à 142 1/2 à 143 1/2 à 144 1/2 à 145 1/2 à 146 1/2 à 147 1/2 à 148 1/2 à 149 1/2 à 150 1/2 à 151 1/2 à 152 1/2 à 153 1/2 à 154 1/2 à 155 1/2 à 156 1/2 à 157 1/2 à 158 1/2 à 159 1/2 à 160 1/2 à 161 1/2 à 162 1/2 à 163 1/2 à 164 1/2 à 165 1/2 à 166 1/2 à 167 1/2 à 168 1/2 à 169 1/2 à 170 1/2 à 171 1/2 à 172 1/2 à 173 1/2 à 174 1/2 à 175 1/2 à 176 1/2 à 177 1/2 à 178 1/2 à 179 1/2 à 180 1/2 à 181 1/2 à 182 1/2 à 183 1/2 à 184 1/2 à 185 1/2 à 186 1/2 à 187 1/2 à 188 1/2 à 189 1/2 à 190 1/2 à 191 1/2 à 192 1/2 à 193 1/2 à 194 1/2 à 195 1/2 à 196 1/2 à 197 1/2 à 198 1/2 à 199 1/2 à 200 1/2 à 201 1/2 à 202 1/2 à 203 1/2 à 204 1/2 à 205 1/2 à 206 1/2 à 207 1/2 à 208 1/2 à 209 1/2 à 210 1/2 à 211 1/2 à 212 1/2 à 213 1/2 à 214 1/2 à 215 1/2 à 216 1/2 à 217 1/2 à 218 1/2 à 219 1/2 à 220 1/2 à 221 1/2 à 222 1/2 à 223 1/2 à 224 1/2 à 225 1/2 à 226 1/2 à 227 1/2 à 228 1/2 à 229 1/2 à 230 1/2 à 231 1/2 à 232 1/2 à 233 1/2 à 234 1/2 à 235 1/2 à 236 1/2 à 237 1/2 à 238 1/2 à 239 1/2 à 240 1/2 à 241 1/2 à 242 1/2 à 243 1/2 à 244 1/2 à 245 1/2 à 246 1/2 à 247 1/2 à 248 1/2 à 249 1/2 à 250 1/2 à 251 1/2 à 252 1/2 à 253 1/2 à 254 1/2 à 255 1/2 à 256 1/2 à 257 1/2 à 258 1/2 à 259 1/2 à 260 1/2 à 261 1/2 à 262 1/2 à 263 1/2 à 264 1/2 à 265 1/2 à 266 1/2 à 267 1/2 à 268 1/2 à 269 1/2 à 270 1/2 à 271 1/2 à 272 1/2 à 273 1/2 à 274 1/2 à 275 1/2 à 276 1/2 à 277 1/2 à 278 1/2 à 279 1/2 à 280 1/2 à 281 1/2 à 282 1/2 à 283 1/2 à 284 1/2 à 285 1/2 à 286 1/2 à 287 1/2 à 288 1/2 à 289 1/2 à 290 1/2 à 291 1/2 à 292 1/2 à 293 1/2 à 294 1/2 à 295 1/2 à 296 1/2 à 297 1/2 à 298 1/2 à 299 1/2 à 300 1/2 à 301 1/2 à 302 1/2 à 303 1/2 à 304 1/2 à 305 1/2 à 306 1/2 à 307 1/2 à 308 1/2 à 309 1/2 à 310 1/2 à 311 1/2 à 312 1/2 à 313 1/2 à 314 1/2 à 315 1/2 à 316 1/2 à 317 1/2 à 318 1/2 à 319 1/2 à 320 1/2 à 321 1/2 à 322 1/2 à 323 1/2 à 324 1/2 à 325 1/2 à 326 1/2 à 327 1/2 à 328 1/2 à 329 1/2 à 330 1/2 à 331 1/2 à 332 1/2 à 333 1/2 à 334 1/2 à 335 1/2 à 336 1/2 à 337 1/2 à 338 1/2 à 339 1/2 à 340 1/2 à 341 1/2 à 342 1/2 à 343 1/2 à 344 1/2 à 345 1/2 à 346 1/2 à 347 1/2 à 348 1/2 à 349 1/2 à 350 1/2 à 351 1/2 à 352 1/2 à 353 1/2 à 354 1/2 à 355 1/2 à 356 1/2 à 357 1/2 à 358 1/2 à 359 1/2 à 360 1/2 à 361 1/2 à 362 1/2 à 363 1/2 à 364 1/2 à 365 1/2 à 366 1/2 à 367 1/2 à 368 1/2 à 369 1/2 à 370 1/2 à 371 1/2 à 372 1/2 à 373 1/2 à 374 1/2 à 375 1/2 à 376 1/2 à 377 1/2 à 378 1/2 à 379 1/2 à 380 1/2 à 381 1/2 à 382 1/2 à 383 1/2 à 384 1/2 à 385 1/2 à 386 1/2 à 387 1/2 à 388 1/2 à 389 1/2 à 390 1/2 à 391 1/2 à 392 1/2 à 393 1/2 à 394 1/2 à 395 1/2 à 396 1/2 à 397 1/2 à 398 1/2 à 399 1/2 à 400 1/2 à 401 1/2 à 402 1/2 à 403 1/2 à 404 1/2 à 405 1/2 à 406 1/2 à 407 1/2 à 408 1/2 à 409 1/2 à 410 1/2 à 411 1/2 à 412 1/2 à 413 1/2 à 414 1/2 à 415 1/2 à 416 1/2 à 417 1/2 à 418 1/2 à 419 1/2 à 420 1/2 à 421 1/2 à 422 1/2 à 423 1/2 à 424 1/2 à 425 1/2 à 426 1/2 à 427 1/2 à 428 1/2 à 429 1/2 à 430 1/2 à 431 1/2 à 432 1/2 à 433 1/2 à 434 1/2 à 435 1/2 à 436 1/2 à 437 1/2 à 438 1/2 à 439 1/2 à 440 1/2 à 441 1/2 à 442 1/2 à 443 1/2 à 444 1/2 à 445 1/2 à 446 1/2 à 447 1/2 à 448 1/2 à 449 1/2 à 450 1/2 à 451 1/2 à 452 1/2 à 453 1/2 à 454 1/2 à 455 1/2 à 456 1/2 à 457 1/2 à 458 1/2 à 459 1/2 à 460 1/2 à 461 1/2 à 462 1/2 à 463 1/2 à 464 1/2 à 465 1/2 à 466 1/2 à 467 1/2 à 468 1/2 à 469 1/2 à 470 1/2 à 471 1/2 à 472 1/2 à 473 1/2 à 474 1/2 à 475 1/2 à 476 1/2 à 477 1/2 à 478 1/2 à 479 1/2 à 480 1/2 à 481 1/2 à 482 1/2 à 483 1/2 à 484 1/2 à 485 1/2 à 486 1/2 à 487 1/2 à 488 1/2 à 489 1/2 à 490 1/2 à 491 1/2 à 492 1/2 à 493 1/2 à 494 1/2 à 495 1/2 à 496 1/2 à 497 1/2 à 498 1/2 à 499 1/2 à 500 1/2 à 501 1/2 à 502 1/2 à 503 1/2 à 504 1/2 à 505 1/2 à 506 1/2 à 507 1/2 à 508 1/2 à 509 1/2 à 510 1/2 à 511 1/2 à 512 1/2 à 513 1/2 à 514 1/2 à 515 1/2 à 516 1/2 à 517 1/2 à 518 1/2 à 519 1/2 à 520 1/2 à 521 1/2 à 522 1/2 à 523 1/2 à 524 1/2 à 525 1/2 à 526 1/2 à 527 1/2 à 528 1/2 à 529 1/2 à 530 1/2 à 531 1/2 à 532 1/2 à 533 1/2 à 534 1/2 à 535 1/2 à 536 1/2 à 537 1/2 à 538 1/2 à 539 1/2 à 540 1/2 à 541 1/2 à 542 1/2 à 543 1/2 à 544 1/2 à 545 1/2 à 546 1/2 à 547 1/2 à 548 1/2 à 549 1/2 à 550 1/2 à 551 1/2 à 552 1/2 à 553 1/2 à 554 1/2 à 555 1/2 à 556 1/2 à 557 1/2 à 558 1/2 à 559 1/2 à 560 1/2 à 561 1/2 à 562 1/2 à 563 1/2 à 564 1/2 à 565 1/2 à 566 1/2 à 567 1/2 à 568 1/2 à 569 1/2 à 570 1/2 à 571 1/2 à 572 1/2 à 573 1/2 à 574 1/2 à 575 1/2 à 576 1/2 à 577 1/2 à 578 1/2 à 579 1/2 à 580 1/2 à 581 1/2 à 582 1/2 à 583 1/2 à 584 1/2 à 585 1/2 à 586 1/2 à 587 1/2 à 588 1/2 à 589 1/2 à 590 1/2 à 591 1/2 à 592 1/2 à 593 1/2 à 594 1/2 à 595 1/2 à 596 1/2 à 597 1/2 à 598 1/2 à 599 1/2 à 600 1/2 à 601 1/2 à 602 1/2 à 603 1/2 à 604 1/2 à 605 1/2 à 606 1/2 à 607 1/2 à 608 1/2 à 609 1/2 à 610 1/2 à 611 1/2 à 612 1/2 à 613 1/2 à 614 1/2 à 615 1/2 à 616 1/2 à 617 1/2 à 618 1/2 à 619 1/2 à 620 1/2 à 621 1/2 à 622 1/2 à 623 1/2 à 624 1/2 à 625 1/2 à 626 1/2 à 627 1/2 à 628 1/2 à 629 1/2 à 630 1/2 à 631 1/2 à 632 1/2 à 633 1/2 à 634 1/2 à 635 1/2 à 636 1/2 à 637 1/2 à 638 1/2 à 639 1/2 à 640 1/2 à 641 1/2 à 642 1/2 à 643 1/2 à 644 1/2 à 645 1/2 à 646 1/2 à 647 1/2 à 648 1/2 à 649 1/2 à 650 1/2 à 651 1/2 à 652 1/2 à 653 1/2 à 654 1/2 à 655 1/2 à 656 1/2 à 657 1/2 à 658 1/2 à 659 1/2 à 660 1/2 à 661 1/2 à 662 1/2 à 663 1/2 à 664 1/2 à 665 1/2 à 666 1/2 à 667 1/2 à 668 1/2 à 669 1/2 à 670 1/2 à 671 1/2 à 672 1/2 à 673 1/2 à 674 1/2 à 675 1/2 à 676 1/2 à 677 1/2 à 678 1/2 à 679 1/2 à 680 1/2 à 681 1/2 à 682 1/2 à 683 1/2 à 684 1/2 à 685 1/2 à 686 1/2 à 687 1/2 à 688 1/2 à 689 1/2 à 690 1/2 à 691 1/2 à 692 1/2 à 693 1/2 à 694 1/2 à 695 1/2 à 696 1/2 à 697 1/2 à 698 1/2 à 699 1/2 à 700 1/2 à 701 1/2 à 702 1/2 à 703 1/2 à 704 1/2 à 705 1/2 à 706 1/2 à 707 1/2 à 708 1/2 à 709 1/2 à 710 1/2 à 711 1/2 à 712 1/2 à 713 1/2 à 714 1/2 à 715 1/2 à 716 1/2 à 717 1/2 à 718 1/2 à 719 1/2 à 720 1/2 à 721 1/2 à 722 1/2 à 723 1/2 à 724 1/2 à 725 1/2 à 726 1/2 à 727 1/2 à 728 1/2 à 729 1/2 à 730 1/2 à 731 1/2 à 732 1/2 à 733 1/2 à 734 1/2 à 735 1/2 à 736 1/2 à 737 1/2 à 738 1/2 à 739 1/2 à 740 1/2 à 741 1/2 à 742 1/2 à 743 1/2 à 744 1/2 à 745 1/2 à 746 1/2 à 747 1/2 à 748 1/2 à 749 1/2 à 750 1/2 à 751 1/2 à 752 1/2 à 753 1/2 à 754 1/2 à 755 1/2 à 756 1/2 à 757 1/2 à 758 1/2 à 759 1/2 à 760 1/2 à 761 1/2 à 762 1/2 à 763 1/2 à 764 1/2 à 765 1/2 à 766 1/2 à 767 1/2 à 768 1/2 à 769 1/2 à 770 1/2 à 771 1/2 à 772 1/2 à 773 1/2 à 774 1/2 à 775 1/2 à 776 1/2 à 777 1/2 à 778 1/2 à 779 1/2 à 780 1/2 à 781 1/2 à 782 1/2 à 783 1/2 à 784 1/2 à 785 1/2 à 786 1/2 à 787 1/2 à 788 1/2 à 789 1/2 à 790 1/2 à 791 1/2 à 792 1/2 à 793 1/2 à 794 1/2 à 795 1/2 à 796 1/2 à 797 1/2 à 798 1/2 à 799 1/2 à 800 1/2 à 801 1/2 à 802 1/2 à 803 1/2 à 804 1/2 à 805 1/2 à 806 1/2 à 807 1/2 à 808 1/2 à 809 1/2 à 810 1/2 à 811 1/2 à 812 1/2 à 813 1/2 à 814 1/2 à 815 1/2 à 816 1/2 à 817 1/2 à 818 1/2 à 819 1/2 à 820 1/2 à 821 1/2 à 822 1/2 à 823 1/2 à 824 1/2 à 825 1/2 à 826 1/2 à 827 1/2 à 828 1/2 à 829 1/2 à 830 1/2 à 831 1/2 à 832 1/2 à 833 1/2 à 834 1/2 à 835 1/2 à 836 1/2 à 837 1/2 à 838 1/2 à 839 1/2 à 840 1/2 à 841 1/2 à 842 1/2 à 843 1/2 à 844 1/2 à 845 1/2 à 846 1/2 à 847 1/2 à 848 1/2 à 849 1/2 à 850 1/2 à 851 1/2 à 852 1/2 à 853 1/2 à 854 1/2 à 855 1/2 à 856 1/2 à 857 1/2 à 858 1/2 à 859 1/2 à 860 1/2 à 861 1/2 à 862 1/2 à 863 1/2 à 864 1/2 à 865 1/2 à 866 1/2 à 867 1/2 à 868 1/2 à 869 1/2 à 870 1/2 à 871 1/2 à 872 1/2 à 873 1/2 à 874 1/2 à 875 1/2 à 876 1/2 à 877 1/2 à 878 1/2 à 879 1/2 à 880 1/2 à 881 1/2 à 882 1/2 à 883 1/2 à 884 1/2 à 885 1/2 à 886 1/2 à 887 1/2 à 888 1/2 à 889 1/2 à 890 1/2 à 891 1/2 à 892 1/2 à 893 1/2 à 894 1/2 à 895 1/2 à 896 1/2 à 897 1/2 à 898 1/2 à 899 1/2 à 900 1/2 à 901 1/2 à 902 1/2 à 903 1/2 à 904 1/2 à 905 1/2 à 906 1/2 à 907 1/2 à 908 1/2 à 909 1/2 à 910 1/2 à 911 1/2 à 912 1/2 à 913 1/2 à 914 1/2 à 915 1/2 à 916 1/2 à 917 1/2 à 918 1/2 à 919 1/2 à

LA VIE SPORTIVE

De fameux lanceurs au parc Guybourg samedi et dimanche

Les amateurs seront certainement servis à souhait samedi et dimanche au Parc Guybourg si l'on en juge par le formidable alignement qui sera opposé par les MILLIONNAIRES de SYRACUSE à l'équipe d'étoiles de la Ligue Indépendante qui portera désormais le nom de Hochelaga-Saint-Eusèbe. Plusieurs se demanderont d'où vient ce surnom de Millionnaires à l'équipe dirigée par A.-P. Waidele, ancien joueur des ligues majeures. Disons pour satisfaire leur curiosité que le propriétaire de ce club est A.-E. Nettleton, manufacturier de chaussures de Syracuse dont la fortune dépasse le million et qui est aussi un fervent du jeu national américain. La richesse botter qui connaît en fait de sport, possède à coup sûr une agglomération de joueurs qui font avec raison son orgueil, et aussi l'honneur de la cité de Syracuse. Le département des lanceurs est loin de l'être de faiblesse avec deux hommes du calibre de Bill Masterson et Whittie Bach. Le premier a porté les couleurs du club Buffalo de la Ligue

Internationale après avoir officié pour les Québec et Trois-Rivières de la défunte ligue de l'Est. Quant à Whittie Bach, il était au début de la présente saison avec le club Rochester pour lequel il a gagné cinq parties. Nous donnerons demain les noms des autres équipes du club des Millionnaires et il y aura grande surprise dans ces cercles sportifs locaux.

Pour faire face à une telle constellation d'étoiles soutenues par de si brillants lanceurs les officiels de la Ligue Indépendante ont pris le meilleur parti, celui de grouper les meilleurs joueurs du circuit pour opposer un front imposant aux visiteurs de Syracuse. M. Ovila Gauthier aura charge de l'équipe et il nous mentionne entre autres Laverrière, St-Pierre, Côté, Dubé, St-Denis, Corey, Mullen, Duplessis comme devant porter samedi et dimanche les couleurs du populaire club Hochelaga-Saint-Eusèbe.

Nous laissons aux amateurs de juger par ces quelques notes ce qu'offriront d'intérêt ces toutes qui seront disputées au Parc Guybourg.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

NATIONALE		
Brooklyn	126000001	10 8 0
Chicago	01011020	6 9 4
Vance et Deberry; Jones Erilheart, Bush, Blake et Hartnett.		
Philadelphie	00420000	6 14 3
Cincinnati	01000104	7 14 0
Ulrich et Wilson; J. May, Jabonowski et Picinich.		
Première partie:		
Boston	01000000	2 6 0
Pittsburg	01000221	6 13 2
Greenfield et Gibbon; Kremer et Smith.		
Deuxième partie:		
Boston	00000000	0 6 0
Pittsburg	11010000	3 8 0
Robertson et Urban; Miljus et Gooch.		
Première partie:		
New-York	0100001100	3 9 0
St-Louis	100000113	6 8 2
Barnes, Henry et Taylor; Alexander, Little John et Schulte, Snyder.		
Deuxième partie:		
New-York	010007100	9 13 1
St-Louis	10000200	3 12 1
Cantrell et Taylor; Littlejohn et Schulte.		
AMERICAINE		
Cleveland	000000001	1 7 0
New-York	00220000	4 9 0
Miller, Grant, Underhill et L. Sewell; Ruether et Bengough.		
St-Louis	00011020	6 12 1
Boston	31021011	9 15 3
Stewart, Crowder, Erigh et Schang; Welzer et Hoffmann.		
Chicago	0000003100	4 10 0
Philadelphie	0000210101	5 11 0
Thomas et Crouse; Ebbke, Johnson et Cochrane.		
Detroit	000010010	2 8 3
Washington	00300000	3 7 0
Whitcomb, Carroll et Bassier; Hadley, Braxton et Ruel.		
LIGUE INTERNATIONALE		
Baltimore	00010000	2 9 0
Newark	02210000	5 9 0
Chambers, Freitag; Mameaux, et Skiff.		
Deuxième partie:		
Baltimore	20000020	4 6 0
Newark	0001001	2 6 0
Ogden, Lake; Brennan, Manion.		
Rochester	01000000	1 7 1
Buffalo	04020002	8 17 1
Thormahlen, McAvoy; Ogden et Devine.		
Deuxième partie:		
Rochester	1100032	7 12 1
Buffalo	1000010	2 6 1
Bogart, McAvoy; Wiltze, Russell, Barnes.		
Jersey City	300000101	5 11 1
Reading	000000021	3 12 1
Brame, Daly; Slappy, Davis.		
Deuxième partie:		
Jersey City	11103000	6 13 0
Reading	0120300	7 14 0
Grody, Jackson, Smith; Woodgie et Davis.		
Toronto	000000103	4 11 0
Syracuse	000000300	3 5 1
Lucas, Brown, Haragave; Millet, Scheibler, Doyle, Mancuso.		
Deuxième partie:		
Toronto	01000010	2 6 1
Syracuse	0211105	9 0 0
Songer, R. Brown et Styles; McCracken, Morrow.		
POSITION DES CLUBS		
LIGUE NATIONALE		
	G.	P.
Pittsburg	83	53
New-York	79	57
St-Louis	70	57
Chicago	70	60
Brooklyn	57	81
Boston	55	82
Philadelphie	48	89
LIGUE AMERICAINE		
	G.	P.
New-York	99	41
Philadelphie	81	57
Washington	74	64
Detroit	71	67
Chicago	65	72
Cleveland	60	78
St-Louis	55	83
Boston	47	90
LIGUE INTERNATIONALE		
	G.	P.
Buffalo	110	54
Syracuse	100	63
Newark	89	75
Toronto	85	77
Baltimore	82	80
Rochester	80	83
Jersey City	65	99
Reading	41	121

Le tennis Wright perd contre Johnston à Forest Hills

LE CHAMPION CANADIEN SE FAIT BATTRE PAR LE CALIFORNIEN EN TROIS SETS CONSECUTIFS — JOHN HENNESSEY CAUSE UNE SURPRISE CHEZ NOS CLUBS LOCAUX

Forest Hills, 15. — Jack Wright, le seul joueur canadien qui restait dans le tournoi de tennis disputé ici s'est fait éliminer dans la course au championnat hier après-midi alors qu'il a subi une défaite aux mains du Californien, W. Johnston, par 6-4, 6-4, 6-4.

Johnston a pris les deux premières parties et a maintenu son avantage en prenant le service de une seconde fois dans le premier set. Wright s'est repris pour gagner les deux premières parties du second set mais Johnston a pris l'avantage par les coups rapides de sa droite puissante.

La plupart des points comptés par Wright le furent sur les coups placés à la gauche de Johnston. Le Californien cependant ne pouvait pas être pris en défaut sur son coup de droite.

René Lacoste a battu Takeichi Harada en trois sets consécutifs par 6-3, 6-4, 6-3. Il s'est contenté de renvoyer les balles lentement et Harada s'est battu lui-même par ses propres erreurs.

Henri Cochet a été battu par John Hennessey. Le résultat a été de 6-4, 6-4, 4-6, 3-6, 6-1.

Elmer Griffith a forcé Tilden à jouer quatre sets mais ce dernier a gagné le final à zéro. Le résultat a été de 4-6, 6-1, 11-9, 6-0.

Francis Hunter a éliminé Jean Washer, le champion belge en trois sets consécutifs par 7-5, 6-3, 6-3.

Jean Borotra a éliminé Jerry Lang en cinq sets par 2-6, 4-6, 6-3, 6-1, 6-3. Il rencontrera Tilden demain après-midi.

Manuel Alonzo a battu Van Ryn par 5-7, 3-6, 6-1, 6-4, 6-0.

A L'ECLECTIQUE

Voici le résultat des parties jouées hier après-midi dans le tournoi de la classe "A" au cercle Eclectique:

L. Robert bat F. Sannut, 4-6, 6-3, 6-3.

J.-R. Longtin bat L. Robert, 6-1, 6-1.

N. Rainville bat R. Longtin, 6-2, 7-5.

Gerald Wayland bat E. Brodeur, 6-1, 6-0.

J. Beaudin bat G. Charron par forfait.

Art. Lacoste bat H. E. Desrochers 6-2, 6-1.

Art. Lacoste bat J. Beaudin, 6-4, 6-0.

A. St-Laurent bat R. Gibeault, 6-3, 7-5.

G. Girard bat A. St-Laurent, 6-2, 6-2.

L. Leblanc bat R. Monette, 6-3, 6-4.

E. Durant bat L. Desrochers, 6-0, 6-2.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

5 h.: E. Durant vs L. Leblanc.

6 h.: Gerald Wayland vs Lemay.

TOURNOI DU CLUB ST-HUBERT

Les inscriptions rentrent très nombreuses pour le tournoi du Club de Tennis St-Hubert, qui aura lieu sur le terrain de ce dernier, situé sur le boulevard St-Joseph, à l'ouest de la rue St-Denis, au commencement de la semaine prochaine. Nous prions ceux qui aimeraient à y prendre part de bien vouloir faire parvenir leurs noms d'ici à samedi prochain le 17 septembre. Nous ferons publier bientôt la liste des joueurs inscrits. Le droit d'entrée est fixé à un dollar par tournoi.

Pour informations, s'adresser à M. C. Deniger, 6752, rue St-Denis, Calumet 0281 ou Main 9191.

AU CLUB LEON

Résultat des parties de samedi et dimanche:

MESSEURS

G. Blouin bat Chs. Dooley, 6-0, 6-1; B. Buvard bat F. Fournier, 6-3, 6-1; G. Blouin bat F. Lecompte, 6-3, 6-2; H. Gosselin bat H. Dubuc, 5-7, 6-0, 7-5; H. Viger bat P. Charrette, 6-2, 6-3.

DAMES

G. Meunier bat G. Charbonneau, 6-1, 6-0; M. Gratton bat L. Paquette, 8-6, 6-1; M. R. Paquette bat M. Bouchard, 6-1, 6-0.

Les messieurs suivants devront jouer leurs parties samedi ou dimanche: M. Lessard vs P. Dubuc; H. Gosselin vs G. Doherty.

LA CONTROVERSE ROY VS CHABOT

Nous recevons de M. Brosseau la lettre suivante:

M. le rédacteur du Sport,

Hier, le promoteur Moore a déclaré dans un quotidien de Montréal que Roy était opposé à une rencontre avec Chabot. Vraiment, les excuses de Roy invoque ne tiennent pas debout. Roy ne devrait pas ignorer que le public sportif réclame ce match à grands cris.

Roy semble vouloir laisser filer le temps de six mois qu'il a le droit de prendre avant d'accepter de défendre son titre. Malheureusement pour les amateurs de boxe, la saison de hockey s'en vient et la glace doit être prête au Forum et à l'Arena pour le 15 octobre alors que les six mois de grâce accordés à Roy expireront vers le 20 octobre.

Roy a-t-il l'intention de se priver lui-même de cette objection? Ce serait bien peu sportif, de la part de Roy, vis-à-vis les amateurs locaux qui lui ont permis d'amasser ici une petite fortune.

Lorsque "Léo" est arrivé de Lowell, Mass., il n'était pas aussi indépendant qu'aujourd'hui et ce Franco-Américain acceptait plus facilement les matches offerts.

Alors que la Commission de boxe ordonnait à Léo King Roy de rencontrer Chabot dans le premier combat qui lui livrerait à Montréal, Roul Godbout, son gérant, faisait la déclaration suivante dans un de nos quotidiens, en date du jeudi 25 août, 1927:

"Si la Commission de boxe ne renverse pas sa décision de lundi, il n'y aura pas de séance pugilistique à Montréal le 7 septembre. Nous pouvons retourner à Philadelphie où nous avons fait \$25,000, en six mois et où Roy est aussi à l'aise qu'à Montréal et nous battre là tous les jours de la semaine".

Il me semble qu'un grand nombre des supporters de Roy ont dû être indignés d'une telle déclaration.

Mais la Commission de boxe sait donner justice aux amateurs et aux boxeurs et je compte sur elle pour obtenir la reconnaissance de nos droits, me basant sur cette résolution de la dite Commission ordonnant à Roy de rencontrer Chabot, ce qui n'est que justice d'après le contrat signé par le promoteur Moore pour une rencontre qui devait avoir lieu le 6 juillet.

Que M. Moore dise donc s'il va organiser cette rencontre avant l'ouverture de la saison de hockey et qu'il dépose donc, comme je l'ai fait depuis longtemps, les cinq cents dollars, garantie de sa bonne foi.

Si Roy a peur de rencontrer Chabot, pourquoi s'attaquait-il à la classe de 135 lbs pour y battre Newton? S'il ne voulait pas défendre son titre, pourquoi ne restait-il pas dans sa catégorie?

Je suis convaincu que Chabot aurait battu Newton depuis et que les amateurs n'auraient pas été privés de voir un des leurs à l'œuvre bien souvent.

Comme un grand nombre d'amateurs qui m'en ont parlé, je ne vois pas une seule bonne raison pour que Roy ne rencontre pas Chabot, tel que tout le monde le désire.

Eugène BROUSSEAU.

(Copie de la lettre adressée ce jour au président de la Commission Athlétique de Montréal).

14 septembre 1927.

M. Louis Rubenstein, président de la Commission Athlétique, Montréal.

M. le Président,

Relativement à la décision de la Commission Athlétique de Montréal de Roy vs Chabot, ordonnant au premier de rencontrer Chabot dans son premier combat livré à Montréal, suivant un contrat déposé entre les mains de votre secrétaire, le 27 juin 1927, contrat fait entre le promoteur Moore et moi-même, pour un combat fixé au 6 juillet, Roy vs Chabot, je demande respectueusement à votre Commission de fixer au 12 octobre prochain la fin des six mois accordés par vos règlements à Roy pour la défense de son titre.

Je me permets de faire cette demande afin que la masse des amateurs qui sont anxieux de voir une telle rencontre puisse la voir avant l'ouverture de la saison du hockey au Forum où le promoteur Moore donne habituellement ses séances.

Épérant que vous voudrez bien accorder à ma demande toute votre bienveillante attention, je demeure, Votre bien dévoué,

Eugène BROUSSEAU.

JACK DELANEY EST DEFAIT

Cleveland, 15. — Johnny Risko, de Cleveland, a obtenu la décision des juges contre Jack Delaney dans un furieux combat de dix rondes disputé ici hier soir. Delaney pesait 178 livres et Risko, 189 1/2 livres.

MME RONALDS VICTORIEUSE A MOUNT BRUNO

Mme C.-C. Ronalds a gagné le tournoi Invitation disputé hier au club Mount Bruno. Mme Kate Robertson s'est classée deuxième. Mme Ronalds a complété les dix-huit trous en 89 coups tandis que sa rivale a compté 98 coups.

Mme Joseph Dagenais, de Laval-sur-le-Lac, a pris la troisième place avec 99 coups.

Voici le résultat détaillé: Mme C.-C. Ronalds, Mount Bruno, 43-46-89-80.

Mlle K. Robertson, Beaconsfield, 47-51-98-91.

Mme J. Dagenais, Laval, 49-50-99-88.

Mlle Lockhart, R. Montréal, 50-50-100-87.

Mme C.-F. Ritchie, Whitlock, 49-52-100-86.

Mme Alex. Wilson, Mount Bruno, 52-51-102-89.

Mlle H. Tetley, Mount Bruno, 50-53-103-84.

Mme A.-P.-S. Glasco, R. Montréal, 51-53-104-85.

Mlle M. Kirkham, Rosemont, 51-53-104-87.

Mme E.-P. Clarkson, Toronto, 52-53-105-91.

Mme J.-N. Laing, R. Montréal, 58-49-107-87.

Mme Arthur Miles, Toronto Hunt, 54-54-108-90.

Mme H.-L. Burrows, Senneville, 57-51-108-87.

Mme Gavin Milroy, Mount Bruno, 51-58-109-90.

Mme J.-D. Hathaway, Mount Bruno, 52-58-110-90.

Mme F.-W. Saunders, Marlborough, 52-58-110-94.

Mme Sidney Jones, Toronto, 55-56-111.

Mme Cottingham, Mount Bruno, 55-57-112-85.

Mme W. Stikeman, Rosedale, 54-58-112-92.

Mme K.-C. Patton, Country Club, 61-52-113-93.

Mme G. Chahoon, Jr., Grand'Mère, 56-58-114-94.

Mme F. W. Evens, Summerlea, 57-57-114-91.

Mlle H. Bernard, R. Montréal, 59-55-114-100.

Mlle R. Henderson, Marlborough, 56-59-115-97.

Mme Keikie, Oshawa, 57-58-115-90.

Mme E. L. Gneadinger, Kanawaki, 58-58-116-94.

Mme A. E. Mussen, Mount-Bruno, 58-59-117-96.

Mme G. Porteous, Kanawaki, 56-61-117-91.

Lady Baillie, Lambton, Toronto, 60-58-118-97.

Mme W. H. Burns, Toronto Tunt, 63-55-118-102.

Mme Pinhey, Royal, Ottawa, 52-66-118-101.

Mme F. Tooke, Beaconsfield, 60-59-119-98.

Mme J. Hutchison, Kanawaki, 59-60-119-87.

Mme J. W. Mackay, Hampstead, 57-63-120-87.

Mme A. E. Mumford, Whitlock, 57-63-120-94.

Mme G. MacDonald, Rosemont, 62-58-120-95.

Mme R. O. P. Walsh, Mount-Bruno, 64-56-120-84.

Mme A. W. Shaw, Hampstead, 63-58-121-88.

Mme C. F. Sise, Mount-Bruno, 66-52-122-97.

Mme M. Silcock, Summerlea, 66-56-122-102.

Mme Hood, Forest Hills, 63-60-123-90.

Mlle L. Maule, Toronto, 60-63-123-97.

Mme E. C. Vass, Rosemere, 59-64-123-102.

Mme A. MacDougall, 59-64-123-102.

Mme A. F. Lyle, Summerlea, 62-62-124-100.

Mme A. L. S. Mills, 61-63-124-94.

Mme S. H. Frith, Forest Hills, 66-59-125-93.

Mme J. A. Charbonneau, Laval, 63-64-129-93.

Mme G. Henderson, Mount-Bruno, 64-65-129-104.

Mme G. G. Adam, Toronto, 68-63-131-100.

Mme R. Gonnable, Toronto, 63-68-131-100.

Mme J. Archibald, Country Club, 66-65-131-97.

Mme B. S. Fuller, St. Catharines, 63-68-131-106.

Mme A. Woodward, Chatham, 61-71-132-113.

Mme F. Nancikivell, Islesmere, 69-63-132-107.

Mlle E. M. Hodgson, Mount-Bruno, 65-63-133-103.

Mme E. S. Bates, Senneville, 66-68-134-103.

Mme E. St. C. Leitch, St. Thomas, 76-59-135-109.

Mme W. H. Hadley, Chatham, 68-68-136-110.

Mme Grierson, Oshawa, 70-67-137-109.

Les déjeuners des publicitaires

M. E. E. REILLY, PROFESSEUR
DANS UNE UNIVERSITE ONTA-
RIENNE, OUVRE LA SAISON
DES CONFERENCES AU CLUB
DE PUBLICITE — IL PARLE
D'ECONOMIE POLITIQUE

Le Club de Publicité de Montréal a ouvert hier midi, la série d'automne de ses déjeuners-causeries. Les convives étaient nombreux et l'entrain le plus vif y a régné.

La maison *Moulin Océan Limitée*, avait fait les frais d'une jolie exposition de ses produits. M. Charles Stokes, président du *Club de Publicité*, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres. Il a rappelé l'œuvre accomplie par le Club pour démontrer aux hommes d'affaires le rôle capital de la publicité dans le succès de leurs diverses entreprises.

M. E. E. Reilly, professeur agrégé d'économie politique à l'Université d'Ontario, a

western, de London, Ontario, a prononcé une causerie sur la publicité considérée comme facteur économique. Pour bien déterminer la valeur d'un produit au point de vue commercial, il faut tout d'abord en classer la valeur d'échange. Suivant l'exemple classique, le verre d'eau considéré en lui-même possède une

western, de London, Ontario, a prononcé une causerie sur la publicité considérée comme facteur économique. Pour bien déterminer la valeur d'un produit au point de vue commercial, il faut tout d'abord en classer la valeur d'échange. Suivant l'exemple classique, le verre d'eau considéré en lui-même possède une grande valeur-utilité puisque l'eau est essentielle à la vie de l'homme. Cependant elle est en telle abondance, et à une portée si facilement accessible pour tous et chacun des individus de notre pays, qu'elle n'a

Il en est tout autrement dans le Sahara où l'eau est très rare et conservée comme une chose précieuse. L'eau d'un oasis, par exemple, si elle était livrée à un monopole aurait une valeur commerciale extraordinaire.

Il en est tout autrement dans le Sahara où l'eau est très rare et conservée comme un chose précieuse. L'eau d'une oasis, par exemple, si elle était livrée à un monopole aurait une valeur commerciale extraordinaire.

Ainsi donc il ne suffit pas pour qu'un produit apporte de gros profits au point de vue commercial, qu'il réponde à des besoins généraux, il faut qu'intervienne le facteur rareté ou de production limitée des besoins. Et l'on tombe dans la grande loi générale de l'offre et de la demande, ou l'investissement.

ale qu'en définitive c'est le dernier acheteur qui fixe le prix. Si sur un marché, il y a production pour satisfaire tous les acheteurs moins deux ou trois, la demande de ces deux ou trois fera hausser les prix. De même si la production excède la demande, pour deux ou trois personnes, l'excès de cette production sera un facteur de baisse. En pratique ce n'est pas toujours ce qui arrive évidemment, à cause des nombreux facteurs secondaires qui interviennent, mais c'est la grande

ale qu'en définitive c'est le dernier acheteur qui fixe le prix. Si sur un marché, il y a production pour satisfaire tous les acheteurs moins deux ou trois, la demande de ces deux ou trois fera hausser les prix. De même si la production excède la demande, pour deux ou trois personnes, l'excès de cette production sera un facteur de baisse. En pratique ce n'est pas toujours ce qui arrive évidemment, à cause des nombreux facteurs secondaires qui interviennent, mais c'est la grande

La production telle qu'actuellement organisée est telle que l'on produit plus que pour les besoins de chacun des individus. Comme le dit l'économiste Russell, nous savons produire mais non pas consommer. Le problème pour le commerce est donc l'organisation de la consommation.

A l'aide d'un graphique, M. Reilly explique comment fonctionnent les lois de l'offre et la demande dans nombre de branches commerciales. Ce n'est pas celui qui paie le haut prix qui détermine la valeur commerciale d'un produit, puisque cet individu, pour des causes diverses, richesses personnelles, snobisme,

Donc il faut organiser la consommation pour équilibrer la production et la rendre payante. La publicité est probablement le meilleur agent à cet égard. Car si l'on peut ainsi s'exprimer, il excelle à créer le besoin et par suite la de-

L'annonce peut avoir aussi des fonctions plus nobles comme l'a démontré la campagne d'annonces des producteurs d'oranges des Etats-Unis. La production des oranges s'étant multipliée de façon extraordinaire, a dépassé la consommation.

L'annonce peut avoir aussi des fonctions plus nobles comme l'a démontré la campagne d'annonces des producteurs d'oranges des Etats-Unis. La production des oranges s'étant multipliée de façon extraordinaire, a dépassé la consommation et créé un excédent.

leur situation inquiétante. Il ne leur restait que de multiplier pour diminuer la production ou accroître, tre les besoins de consommation, c'est-à-dire, la demande.

Les producteurs ont lancé une grande campagne d'annonces sur l'emploi de l'orange dans la nourriture quotidienne, les bienfaits qu'elle apportait à la santé, les recettes pour en faire des mets succulents, etc. A la suite de cette campagne, le consommateur a inclus l'orange comme mets quotidien avec le résultat que la consommation a centuplé pour le plus grand bien de l'humanité d'ailleurs, car il est connu que ce fruit possédait des qualités...

Il en est ainsi d'un article peu employé, utile cependant, mais non nécessaire. C'est le cas de l'instrument de musique. Chez un peuple

Il en est ainsi d'un article peu employé, utile cependant, mais non nécessaire. C'est le cas de l'instrument de musique. Chez un peuple ayant le goût de la musique peu développé, la production pourra être petite, cependant trop considérable, puisque la demande est à peu près nulle. Que les marchands d'instruments de musique fassent des campagnes pour l'éducation du goût, pour l'amour de la musique, dans tous les domaines, bientôt il surgira nombre d'acheteurs probables, autrefois, pour cet instrument, des

Le publiciste a créé au radio cette vague foudroyante et lui a donné ce

La publicité a créé au radio cette vogue foudroyante et lui a donné ce développement fantastique qu'aucune autre branche de commerce n'avait connu jusqu'ici.

Toutefois il ne faudrait pas croire que la publicité a pour effet automatique de faire monter les prix. Elle accroît la demande, mais elle a aussi pour effet corrélatif d'augmenter la production et aussi la concurrence. C'est le cas du rasoir de sûreté qui, de cinq dollars, est tombé à quinze cents.

Toutefois il ne faudrait pas croire que la publicité a pour effet automatique de faire monter les prix. Elle accroît la demande, mais elle a aussi pour effet corrélatif d'augmenter la production et aussi la concurrence. C'est le cas du rasoir de sûreté qui, de cinq dollars, est tombé à quinze cents.

combe a quinze sous.

de la Canada Steamships Line.